RAPPORTS ANNUELS 2022

RAPPORT MORAL

RAPPORT D'ACTIVITÉ

RAPPORT FINANCIER

Sommaire

RAPPORT MORAL.....3

RAPPORT D'ACTIVITÉ.....5

2022 - Quelques repères 6

Fonctionnement du Pôle (instances/membres/salariés) 7

Les projets 9

Communication et valorisation 37

RAPPORT FINANCIER.....38

Bilan 39

Compte de résultat de l'exercice 41

Annexe 43

Budget 2023 59

RAPPORT MORAL

Pour mon dernier rapport moral en tant que président du Pôle Bio Massif Central, je ferai court. Les activités et les finances seront développées dans les autres rapports.

Cette année a été marquée par la baisse de la consommation des produits bio, mettant en danger la filière existante et son développement de l'amont à l'aval. Les raisons en sont multiples. Conjoncturelles : inflation, baisse du pouvoir d'achat, mais aussi concurrence avec d'autres labels mettant en avant leurs engagements pour la santé, l'environnement ou le bien-être animal... Dans la jungle des labels, l'AB perd de sa visibilité et de sa lisibilité... Et structurelles : aides toujours insuffisantes pour accompagner les agriculteur·trices vers des systèmes agroécologiques.

Beaucoup d'entre nous avaient pensé que l'AB irait vers une croissance proportionnelle à la prise de conscience par les citoyens des changements nécessaires qui nous attendent. Il n'en est rien ! Il nous faut encore et toujours continuer à nous battre pour une agriculture conduite par des personnes bien dans leur peau qui préservent la santé des êtres vivants, du sol, de l'eau, de l'air pour une planète vivable.

Mais vous savez déjà tout cela. Votre présence ici l'atteste !

À son humble échelle, le Pôle Bio participe à ce combat et doit continuer son travail de recherche et de vulgarisation.

Vous savez également que je ne me représente pas pour un nouveau mandat. Ce n'est nullement par manque d'intérêt ni de conviction, juste par une sorte d'égoïsme. Venant de fêter mes 73 ans, je me suis dit que j'allais profiter du temps qu'il me reste à vivre en à peu près bonne santé pour faire autre chose. Que cela reste entre nous !!

Je remercie Myriam, Julie, Aurélie, Georges et.... Amélie, pour leur gentillesse et leur professionnalisme, et tous les administrateur·trices ainsi que tous nos financeurs, et bien sûr la personne qui, comme je l'ai fait il y a 5 ans, lèvera la main pour prendre la suite.

Je prie la déesse Aura pour qu'elle y pense, afin que le travail nécessaire du Pôle Bio continue pour un bon développement de l'agriculture biologique sur le Massif central.

Au revoir à toutes et tous.

Didier Lorioux
Président du Pôle Bio Massif Central

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2022 - QUELQUES REPÈRES

- Pilotage de **3** projets multi-partenaires portés par le Pôle à l'échelle Massif central : BioRéférences Tranche 3, BioViandes Tranche 2 et BioRéférences 2022-2028
- **2** autres projets Massif central : Idebio et BioTransfert 20-21
- **2** projets nationaux en cours en tant que partenaire : Agor@gri et Proverbial
- **649,9** jours de travail (salariés) sur des projets en cours (dont le suivi administratif hors temps de développement de nouveaux projets)

Ingénierie de projets de recherche-développement

- Organisation, en partenariat avec l'ITAB, de la **10ème édition des BioThémas** en présentiel et distanciel
- Création et/ou diffusion de documents
- Actualisation des pages web des projets BioRéférences et BioViandes
- Création et diffusion d'un numéro du BioTransfert Info en partenariat avec ABioDoc-VetAgro Sup
- Animation du site web du Pôle Bio MC et poursuite de l'investissement dans les réseaux sociaux
- **2 numéros** de la newsletter du Pôle Bio MC
- **17,4** jours (salariés) dédiés aux BioThémas

Communication & Valorisation de résultats

- Animation du site web de l'Initiative Bio Massif Central
- Poursuite de l'Opération "Bio Massif Central - Horizon 2030" avec :
- La réalisation d'une soirée-débat "*RDV Bio Acteurs en Haute-Loire : Des initiatives pour plus de bio locale*" le 7 avril 2022,
- Le lancement d'une campagne de levée de fonds 2022-2023 le 16 octobre 2022, à l'occasion de la Journée mondiale de l'Alimentation,
- La présentation d'enseignements issus de BioRéférences par Patrick Veysset lors de l'AG de 2022.
- Enrichissement de la chaîne YouTube du Pôle Bio MC

L'Initiative Bio Massif Central

- **8** réunions pour les instances (AG, CA...), **1** AGE pour la validation des nouveaux statuts du Pôle et **1** consultation par mail du CA
- Poursuite du télétravail
- **36,8** jours de travail pour le fonctionnement du Pôle (gestion courante, instances…), le développement de nouveaux projets et l'animation du réseau
- **62,9** jours de travail pour prestations (Notices ABioDoc-VetAgro Sup, prestation pour l'INRAE, prestations ITAB/ITAB Lab)
- **3,4** ETP en CDI pour 2022
- **Licenciement d'Amélie** (chargée de collecte de fonds privés et de communication) début août pour motif économique

Fonctionnement interne du Pôle

FONCTIONNEMENT DU PÔLE BIO MC

(Instances / membres / salariés)

Vie des instances

2022 a vu la réalisation, en distanciel ou en format distanciel/présentiel, de huit Conseils d'Administration, d'une Assemblée Générale Ordinaire et d'une autre, Extraordinaire, pour la validation des nouveaux statuts du Pôle Bio Massif Central (sur le volet élargissement des catégories de membres).
Le Conseil d'Administration a également été consulté une fois par mail.
Le nombre des membres du Pôle Bio Massif Central (MC) est stable par rapport à l'an dernier. On a également eu un adhérent dans la catégorie « particulier ».

Moyens humains (hors administrateurs)

L'équipe salariée du Pôle Bio MC compte, en 2022, cinq personnes en CDI :

- Julie Grenier, chargée de mission, à 50 % ;
- Myriam Vallas, directrice, à plein temps ;
- Georges Alves, chargé administratif et financier, à 60 % ;
- Aurélie Belleil, chargée de mission, à 70 % ;
- Amélie Gidel, chargée de collecte de fonds privés et de communication, à plein temps.

Malheureusement, il a fallu procéder, début août, au licenciement d'Amélie du fait de la situation économique à moyen terme du Pôle Bio MC et afin de préserver les autres emplois.

Animation du réseau et travail en réseau

Investissement dans Itab Lab

Le Pôle Bio MC s'est investi dans l'association ITAB Lab à divers niveaux en 2022 :

- Animation, dans le cadre d'une prestation de Myriam pour l'ITAB, de la cellule d'animation de l'association ITAB Lab, de son AG et des réflexions engagées sur des questions de fonctionnement entre membres ;
- Animation de la cellule de communication, toujours par Myriam dans le cadre de la prestation ;
- Animation (hors prestation) d'un groupe de travail sur le développement de démarches participatives sur le criblage variétal (environ une dizaine de réunions ou points de travail).

Autres actions

- En 2020 et surtout en 2021, un important travail collectif, auquel étaient conviés l'ensemble des membres et partenaires du Pôle Bio MC, a été réalisé pour définir les nouvelles missions et nouveaux axes de travail de l'association. 2022 a vu les premières concrétisations de ces travaux avec :
    - De nouveaux statuts ;
    - Un nouveau projet, BioRéférences 22-28, co-construit à partir des résultats de l'importante phase de concertation de l'opération « Bio Massif Central - Horizon 2030 ».

  En associant ses membres et partenaires à cette phase de réflexion, l'équipe du Pôle Bio MC souhaite les impliquer davantage dans la vie et la gouvernance de l'association.

- Le Pôle Bio MC a poursuivi son investissement au niveau Massif central, en participant à plusieurs réunions organisées par le SIDAM dans le cadre du Cluster Herbe.

- De nombreux échanges et collaborations avec des acteurs locaux se sont poursuivis avec notamment l'organisation d'un RDV Bio Acteurs en Haute-Loire qui s'est déroulé en avril 2022 sur l'EPL de Brioude-Bonnefont. Outre les témoins invités, ce RDV a permis d'associer différents acteurs du territoire :
    - L'EPL de Brioude-Bonnefont, le Cluster Bio, la Coopération agricole ARA, Haute-Loire Bio, la Chambre

d'agriculture Haute-Loire et la Chambre d'agriculture AuRA.

- En 2022, le Pôle Bio MC a également effectué d'autres prestations, en plus de celle réalisée pour le compte de l'ITAB (animation ITAB Lab, voir précédemment) :
    - Réalisation de notices pour ABioDoc-VetAgro Sup, prestation reconduite depuis plusieurs années maintenant (prestation réalisée par Myriam, Julie et Aurélie) ;
    - Réalisation de deux documents de vulgarisation autour de la boîte à outils Agri-Savoir à destination d'animateurs de collectifs, pour le compte et en collaboration avec Inrae (prestation réalisée par Aurélie et Amélie) ;
    - Appui à la réalisation du guide technique « *Produire des petits fruits biologiques* » pour le compte de l'ITAB (jusqu'à début 2023) (prestation réalisée par Aurélie).

LES PROJETS

Le Pôle Bio porteur de projets multipartenaires à l'échelle Massif central

Lancés en 2021, BioViandes Tranche 2 et BioRéférences Tranche 3, ont été, en 2022, les deux projets de recherche-développement portés le Pôle Bio MC.

Projet BioViandes Massif Central

Rappel sur le projet

BioViandes Massif Central (MC) est un projet inter-régional, prévu initialement sur 3 ans, qui réunit une trentaine de structures et est piloté par le Pôle Bio MC. Sa tranche 1 a débuté le 1er janvier 2018 pour s'achever au 31 mars 2020. La seconde tranche était prévue sur 2021/22 mais n'a débuté de façon effective qu'au printemps 2021 (délai dans l'instruction des demandes de subvention).

Ce projet s'appuie sur divers constats et besoins. Le Massif central est un bassin majeur de production de viande bio. Il accueille près de la moitié des cheptels bovins et ovins allaitants conduits en AB des quatre régions concernées par ce territoire : Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie. C'est une situation à mettre en avant et une opportunité à saisir pour les filières viandes bio du Massif central.
Mais les difficultés pour les systèmes allaitants bio sur le Massif central sont nombreuses : coûts de production plus importants en zone de montagne, prix élevés des aliments en AB, difficulté à répondre pleinement à la demande (ex : pas de marché en bio pour la viande maigre).
Par une approche à l'échelle du système de production, BioViandes MC veut apporter des réponses concrètes pour renforcer les capacités des éleveurs bio du Massif central à produire durablement de la viande, au maximum à l'herbe, ressource majeure de ce territoire, tout en intégrant les attentes du marché.
Par ailleurs, les filières viandes biologiques en plein développement ont des contraintes fortes, en particulier sur le Massif central, avant tout terre de production d'animaux en vif : variabilité en termes de volumes ou de qualité des carcasses bio, manque de moyens d'abattage ou de transformation certifiés en AB… Favoriser les économies d'échelle et optimiser les circuits de collecte et de transformation sont donc des enjeux importants pour les filières viande bio du Massif central, si elles veulent une juste rémunération de chacun de leurs maillons et un prix maîtrisé pour le consommateur.
BioViandes MC vise donc à contribuer au développement de filières durables pour tous les acteurs, en adéquation avec les potentiels de production des éleveurs biologiques du Massif central.

La tranche 2 compte trois axes de travail, comptant chacun plusieurs actions :

Axe A : Agir collectivement

- ***Action A-1 :*** Améliorer l'accompagnement des éleveurs de viande bio du Massif central via plus de collaboration au niveau local entre acteurs du conseil et acteurs de l'aval ;
- ***Action A-2 :*** Mener collectivement un travail de réflexion et de prospective sur le développement et la durabilité des filières viandes bio basées sur l'herbe dans le MC ;
- ***Action A-3 :*** Agir collectivement pour renforcer la capitalisation, l'appropriation et la diffusion des connaissances et des savoirs autour de la production de viande produite à base d'herbe au sein du collectif BioViandes.

Axe B : Mieux comprendre et développer de nouvelles connaissances

- *Action B-1 :* Mieux comprendre les systèmes pour renforcer leur durabilité et anticiper leurs productions :

Action B1 - a : Mieux appréhender des systèmes performants producteurs de viande bio maximisant l'herbe et valorisant au mieux leurs productions, via un volet « Connaissance de la durabilité des systèmes » (basé sur des enquêtes en fermes) et un volet « Expérimentation » (basé sur l'expérimentation système Salamix),

Action B1 - b : Comprendre les trajectoires de systèmes producteurs de viande bio maximisant l'herbe pour mieux anticiper leurs productions ;

- *Action B-2 :* Mieux comprendre les éléments clés pour une articulation amont-aval plus opérationnelle, avec un focus sur les filières de proximité (dont la restauration hors domicile).

Axe C : Piloter, communiquer et valoriser.

Les actions réalisées en 2022, dans la continuité de celles engagées en 2021, ont surtout porté sur la « création de connaissances », en lien avec l'Axe B. Autre point à noter : le Pôle Bio MC a dû s'investir de façon plus importante que prévue du fait de partenaires chefs d'action en difficulté, en lien avec des arrêts maladies ou des congés maternités sans remplacement. Enfin, la phase d'échanges avec les acteurs de l'aval, prévue dans l'action A2 s'est engagée, donnant lieu à d'importants temps forts en 2022.

- **Un important volet de création de connaissances**

Trois stages se sont déroulés en 2022, tous trois de niveau ingénieur et sur une durée de six mois. L'un, en lien avec l'action B1-a, réalisé par Simon Brossillon et co-encadré par l'ITAB et l'Institut de l'élevage, concernait une étude sur la **multi performance des élevages allaitants bio à base d'herbe du Massif central**. Les données analysées résultaient d'enquêtes en fermes menées pour l'essentiel en 2021 et ont été analysées en lien avec les données issues des réseaux de fermes bovines et ovines viandes suivies dans BioRéférences. Le deuxième stage, en lien avec l'action B1-b et réalisé par Capucine Simon, portait sur l'analyse de **trajectoires d'élevages** depuis l'année précédant la conversion à au moins trois ans après cette dernière, dans le but notamment de voir si, à partir d'éléments issus d'un diagnostic de conversion, il était possible d'**anticiper les animaux produits en fin de conversion**, voire après. Cette étude a été co-encadrée par le Pôle Bio MC et le cabinet de conseil Parlez Cornes. Enfin, le troisième stage, réalisé par Marie Bernard et co-encadré par la FRAB Auvergne-Rhône-Alpes et le Cluster Bio, a porté sur les **stratégies de commercialisation de leurs produits d'éleveurs allaitants bio du Massif central et la place de la vente directe**. Cette étude a été complétée par un **projet tuteuré**, encadré par le Cluster Bio sur la vision de metteurs en marché de la viande bio à base d'herbe du Massif central. Ces deux études s'inscrivent dans l'action B2 du projet.

Les résultats de ces stages, qui ont été conduits de façon concertée et en lien aussi avec un stage réalisé sur la même période dans le cadre de BioRéférences, ont donné lieu à de nombreux résultats et livrables. Ces derniers ont alimenté les temps d'échange avec les acteurs de l'aval (voir ci-après) et ont fait l'objet de communications, notamment dans le cadre de **Focus web et des BioThémas** (Sommet de l'Élevage).

Ces différentes présentations sont disponibles sur la chaîne YouTube du Pôle Bio MC :

- Focus web « *BioRéférences : Quels résultats pour les élevages bovins allaitants biologiques du Massif central ?* », par Christèle Pineau (Idèle) et Simon Brossillon (Idèle/ITAB) avec la valorisation de résultats de BioViandes : https://youtu.be/0UtMGTOh65k ;
- Focus web « *Évolutions de fermes bovines qui engraissent à l'herbe dans le Massif central, suite à leur conversion à l'AB* » par Capucine Simon (Pôle Bio MC) : https://youtu.be/VUrcyFHytIg ;
- BioThémas :
  - « *Des outils pour faire dialoguer amont et aval de la filière bovins allaitants bio* » par Emilie Ollion (Parlez cornes), Anne Haegelin et Marie Bernard (FRAB AuRA) :

https://youtu.be/-U-Vr6BUAxc?t=5975,

- « *Impact du degré de valorisation de l'herbe sur les performances des systèmes allaitants AB du Massif central* » par Simon Brossillon (Idèle/ITAB) : https://youtu.be/WgFAGBeOWkY?t=2131.

Par ailleurs, Capucine Simon, ancienne stagiaire du Pôle Bio MC embauchée par la suite au sein d'AgriBio Franche-Comté, a rédigé un article valorisant une partie des résultats du projet BioViandes pour la revue technique Élevage d'InterBio Franche-Comté.

- **Echanges et co-construction**

Les **temps d'échanges et de co-construction** avec les acteurs de l'aval se sont centrés sur plusieurs temps forts :

- Deux journées, associant présentiel et distanciel, le 30 juin (à VetAgro Sup) et le 23 novembre (sur l'EPL de Brioude-Bonnefont, journée de travail commune avec le projet CasDar ReVABio, copiloté par l'ITAB et l'Institut de l'Élevage et concernant la filière viande ovine biologique) ;
- Un atelier sur le stand Bio à l'occasion du Sommet de l'Élevage (sur le volet Fiches filières (Action A1)) ;
- Une consultation par mail d'acteurs économiques, toujours en lien avec les fiches filières.

- **Autres temps forts**

Le 16 mai et le 17 mai au matin, a eu lieu un séminaire de travail interne à l'équipe du projet. Le 17 mai après-midi a eu lieu le comité de pilotage du projet, permettant notamment de valider les points clés de la demande d'avenant déposée auprès des financeurs au cours du second semestre 2022.
Enfin, la phase de construction des livrables finaux du projet a connu une accélération fin 2022. La fin du projet est prévue pour fin juin 2023. Les premiers livrables d'ores et déjà disponibles ont été mis en ligne sur la page web dédiée au projet.
Le Pôle Bio MC, en plus de son implication dans le stage sur les trajectoires, a suivi le déroulé des autres stages et a piloté l'ensemble des actions réalisés, ce qui a amené à organiser ou co-organiser plus d'une douzaine de réunions de deux heures à une journée, en présentiel et/ou distanciel.

Atelier de travail – Journée filière du 23 nov. 2022

Présentations BioThémas 2023 – 5 et 6 octobre
Disponibles sur https://pole-bio-massif-central.org/les-bio-themas/les-biothemas-2022/

Les livrables du projet sont disponibles sur https://pole-bio-massif-central.org/nos-projets-de-recherche-et-developpement-en-cours/resultats-du-projet-bioviandes/

Projet BioRéférences : « Collectif Massif Central pour la production et la valorisation de références en AB – Volet Ruminants »

Rappel sur le projet

BioRéférences est un projet inter-régional piloté par le Pôle Bio MC qui a réuni 21 partenaires. La 3ème tranche s'est déroulée du printemps 2020 à fin 2022. La demande, durable, en références sur les systèmes de production en agriculture biologique a été identifiée par les acteurs de terrain des quatre régions du Massif central comme une priorité devant faire l'objet d'une action collective à l'échelle de ce territoire et avec une meilleure efficacité. Toutefois, la demande en références n'est pas uniforme. Les demandes diffèrent selon les contextes, les thématiques, les points de vue et suivant les publics cibles. Il s'agissait donc, à travers ce projet, de créer une dynamique, une mutualisation des compétences et des moyens, une organisation d'acteurs pour la production collective, efficiente et durable de références sur les systèmes agrobiologiques du Massif central.
L'objectif général de ce projet était de lever, à travers une approche collective et innovante, un frein important au développement de l'AB sur le Massif central : le besoin permanent pour tous les acteurs (de l'agriculteur au décideur public en passant par le conseil, la recherche, l'enseignement ou encore l'aval) de références technico-économiques réactualisées sur les systèmes de production biologiques. Ces références permettent en effet de mieux caractériser ces systèmes et les éléments clés expliquant leur durabilité, leur capacité à valoriser les ressources naturelles, leur adaptation face aux aléas (économiques, climatiques), leurs atouts pour le développement durable (notamment économique) des territoires.
L'objectif spécifique de ce projet était de co-construire une « fabrique commune Massif central » de références prioritaires sur le Massif central pour les ruminants, et d'étudier la façon d'étendre cette fabrique à d'autres productions dans l'avenir et de la pérenniser au-delà de la durée de ce projet. Cette fabrique a pour but :

i) de répondre, de la façon la plus efficace possible (notamment en matière de coûts humains et financiers) à la diversité des besoins en références pour le conseil, l'enseignement et les décideurs pour accompagner le développement d'élevages ruminants biologiques viables, vivables et en cohérence avec leur territoire et leurs filières/marchés (par la production en propre de références mais aussi l'identification de références existantes par ailleurs et mobilisables sur le Massif) ;
ii) de contextualiser ces références et de mettre en avant la cohérence des systèmes d'élevage de ruminants en agriculture biologique à l'échelle du Massif central.
Cette production de références implique la participation d'une diversité d'acteurs et de compétences. Le but est de mettre en place à l'échelle Massif central un collectif partageant méthodes et outils pour répondre au mieux aux besoins en références sur les systèmes AB du Massif central (en s'axant sur les priorités de ce territoire).

Ce projet s'est organisé autour de **trois axes de travail** :
- **<u>Action 1</u> : Renforcer et optimiser l'existant ;**
- **<u>Action 2</u> : Innover en matière de production de références ;**
- **<u>Action 3</u> : Valoriser les références produites.**

Une quatrième action est dédiée au pilotage général du projet et à la valorisation de ses résultats.

L'accord de financement pour cette tranche 3 du projet a été acté le 1er avril 2021, ce qui a contraint certains acteurs à limiter leur investissement sur le projet avant cette date (en 2020 et début 2021). Par ailleurs, la crise sanitaire a également perturbé les réunions en présentiel en 2020 et 2021. Toutefois, malgré ce contexte particulier, l'équipe projet a pu avancer et notamment produire des références technico-économiques.

- **Échanges et co-construction**

En 2022, différentes réunions ont été réalisées pour mener les actions de cette tranche 3 :

- Cellules d'animation ;
- Réunions par filière de production (bovin lait, bovin viande, ovin lait, ovin viande) pour la production de synthèses technico-économiques et autres livrables ;
- Autres réunions de travail, liées à la valorisation notamment : préparation des Focus web, d'une compilation bibliographique, des BioThémas, du séminaire de fin de projet...

Par ailleurs, les acteurs du projet ont également participé activement à la co-construction du futur projet BioRéférences 22-28 en fin d'année 2021 et début 2022. Là encore, des réunions ont été menées en distanciel avec d'autres acteurs intéressés par le sujet (équipe Comète de l'Inrae, ISARA, CNRS, Auvabio, acteurs de la filière caprine...). Ces échanges ont permis de déterminer les principaux besoins et enjeux pour le futur projet BioRéférences 2022-2028 et les actions à mettre en place pour y répondre (voir ci-après page 15).

- **De nombreuses valorisations**

En cette dernière année de projet, le Pôle Bio MC et ses partenaires ont veillé à **maximiser la valorisation et la diffusion** autour des résultats du projet BioRéférences (nous ne notons ici que les principaux) :

- Avec l'appui d'ABioDoc-VetAgro Sup, réalisation d'une **compilation bibliographique** recensant les livrables pour l'ensemble du projet (plus de 100). Ces livrables sont accessibles sur l'espace web dédié à ce projet et sur la chaîne YouTube du Pôle Bio MC pour les vidéos ;

- Utilisation d'un **nouveau format de diffusion : les Focus web**

Il s'agit d'un format de valorisation sur un temps court (1h00 à 1h30) pour faciliter la participation des acteurs. Ce format a permis ici notamment de valoriser les résultats du projet BioRéférences auprès d'un public ouvert avec, à chaque fois, la parole donnée à un, deux ou trois intervenants et une place dédiée aux échanges en direct avec les participants connectés le jour J. Les Focus web ont été enregistrés et mis en ligne sur le site du Pôle Bio MC et sur sa chaîne YouTube. **Au total, cinq Focus web ont été réalisés en 2022 dans le cadre du projet BioRéférences** en ovin viande, bovin viande, bovin lait ou encore sur les thématiques de la santé animale et sur les grandes cultures. Ce nouveau format a globalement été bien apprécié par les intervenants et participants et les vidéos ont pu être vues en replay (jusqu'à 100 vues pour certains focus web).

- **Mise à jour régulière de l'espace web dédié au projet** : https://pole-bio-massif-central.org/nos-projets-de-recherche-et-developpement-en-cours/resultats-du-projet-bioreferences/, avec les derniers livrables produits (documents téléchargeables gratuitement) : synthèses annuelles par filière et référentiels, diaporamas et posters, etc.

- À l'occasion des **BioThémas**

Les 5 et 6 octobre 2022, le Pôle Bio MC a co-organisé avec l'ITAB les BioThémas, cycle de conférences sur l'AB lors du Sommet de l'Élevage (en format hybride).

Les participants ont pu suivre, **le jeudi 6 octobre,** plusieurs interventions en lien avec le thème ***« AB et environnement : quelles adaptations et quels impacts ? »*** dont deux présentations réalisées à partir de résultats du projet BioRéférences :

- *« Adaptation et résilience au changement climatique : le cas des systèmes allaitants AB du Massif Central (Projet BioRéférences) »*, par Célia Boivent (stagiaire INRAE) ;
- *« Impact du degré de valorisation de l'herbe sur les performances des systèmes allaitants AB du Massif Central »* par Simon Brossillon (stagiaire Institut de l'Élevage/ITAB) dans le cadre du projet BioViandes mais avec l'apport de résultats de fermes du Collectif BioRéférences également.

Ces présentations sont accessibles sur le site du Pôle Bio MC : https://pole-bio-massif-central.org/les-bio-themas/les-biothemas-2022/

- Un **séminaire de clôture du projet BioRéférences**, le 28 novembre 2022

Le Pôle Bio MC a organisé le séminaire de clôture du projet BioRéférences le 28 novembre 2022 à VetAgro Sup en format hybride. Une quarantaine de personnes étaient présentes (en distanciel et présentiel). Ce séminaire a permis de faire le point sur les principaux résultats du projet et de donner certaines perspectives également pour les élevages ruminants bio du Massif central. Les diaporamas présentés, ainsi que les enregistrements vidéo des interventions, sont accessibles sur l'espace web dédié.

- Autres valorisations :
  - Diffusion large des actualités du projet BioRéférences via le BioTransfert Info (aux partenaires du Pôle Bio MC et d'ABioDoc-VetAgro Sup) ;
  - Utilisation des réseaux sociaux pour communiquer régulièrement sur les avancées du projet en 2022 ;
  - Diffusion à d'autres occasions par les membres du projet.

Par ailleurs, les références **ont été, bien sûr, utilisées au quotidien pour le conseil en 2022** par les acteurs du projet (suivi de projets collectifs ou individuels (simulations d'installations, de conversions…), formations, réponses aux sollicitations, actions de sensibilisation…) **ou encore pour répondre à des enjeux d'actualité** (calcul de différents indicateurs demandés par Egalim…).
Cette diffusion et utilisation est amplifiée du fait de la taille de l'équipe-projet et la présence de différents réseaux.

Les livrables du projet sont disponibles sur : https://pole-bio-massif-central.org/nos-projets-de-recherche-et-developpement-en-cours/resultats-du-projet-bioreferences/ :

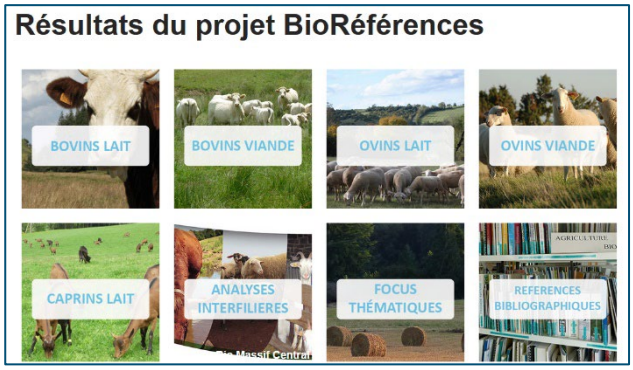

Exemples de résultats/livrables :
Synthèses, référentiels, interventions techniques…

Projet BioRéférences 2022-2028

Résumé du projet

Ce nouveau projet BioRéférences 2022-2028 « Des références systèmes pour accompagner l'évolution des filières ruminants biologiques du Massif central », tranche 1 (mi-2022 / mi-2024) implique plus de 20 partenaires directs ou associés : de nombreuses Chambres d'agriculture du Massif central, des Groupements de producteurs en AB, des structures de développement, des instituts techniques et de recherche (INRAE, Institut de l'Élevage, ITAB) et des acteurs de l'aval ou l'enseignement (EPL et enseignement supérieur), regroupés sous le nom Collectif BioRéférences. C'est d'ailleurs le collectif qui fait la force de ce projet. Le travail en réseau (avec des approches différentes) et le partage d'expériences permettront aux acteurs d'être les plus réactifs possibles et d'être capables d'accompagner les fermes biologiques dans un contexte d'aléas ou encore de s'emparer de nouvelles questions.

- **Grandes lignes du projet**

Dans un contexte d'évolution (cahier des charges, PAC) d'aléas climatiques et économiques (flambée des prix…), de loi Egalim et de recherche de souveraineté alimentaire à des échelons plus locaux, les différents acteurs de l'AB du Massif central (conseillers, aval, élus…) ont besoin sous une forme très concrète et opérationnelle d'éléments structurels, techniques, économiques, environnementaux, organisationnels concernant les élevages ruminants (bovins, ovins et caprins) biologiques centrés sur l'herbe du Massif central. Ils ont besoin de chiffres, de repères mais aussi de témoignages et de veille, ceci afin d'accompagner ces élevages ruminants bio dans un contexte changeant et de favoriser les adaptations de ces systèmes et de leurs filières sur le Massif central.

Ce projet s'articule autour de trois actions :
Action 1 - Construire des références robustes pour accompagner les élevages dans un contexte changeant ;
Action 2 - Échanger et mettre en perspective afin de favoriser les adaptations des systèmes et des filières ;
Action 3 - Piloter, communiquer et valoriser.

Un important réseau de fermes (52 fermes) sera suivi en bovins lait, bovins viande, ovins lait, ovins viande et caprins pour produire des **références technico-économiques et fourrages**. Une étude de **systèmes d'élevage ruminant diversifiés** sera également réalisée. Une veille sur le terrain et en lien avec la Recherche & Développement sera également menée autour des systèmes et **stratégies jugées gagnantes par les éleveurs** (systèmes particulièrement intéressants ou s'adaptant aux aléas). Des focus permettront par ailleurs d'aborder des questions clés pour ces élevages (**évaluation environnementale**, autonomie alimentaire et gestion des compromis…). Enfin, des échanges et mises en perspective des résultats auront lieu avec une entrée filière (amont-aval) et une entrée interfilière.

La dernière action permettra le bon déroulement du projet et de favoriser l'accès aux références pour tous les acteurs concernés en bio ou non. L'idée est ici de renforcer de façon conséquente le volet communication et valorisation tout au long du projet en ne négligeant aucun canal de diffusion (portes ouvertes, espace web dédié, communication scientifique…). On veillera ici à montrer des exemples de systèmes performants : facteurs clés de réussite, leviers d'action et points de vigilance pour que les autres éleveurs puissent faire évoluer leur système.

Des **jumelages** avec les EPL du Massif central et des établissements de l'enseignement supérieur sont prévus pour renforcer le transfert auprès des apprenants.

Ce projet permettra de produire des références technico-économiques, des références fourrages, un référentiel élevage décliné pour les cinq filières (prix des produits, aides, primes, prix des intrants, coûts de production et prix de revient), des cas-types, des cas concrets, des portraits de fermes, vidéos, des trajectoires (sur la conversion, ou pour mieux caractériser une évolution de stratégie, des tactiques de fonctionnement par rapport à certains aléas…), des synthèses (analyse pour chaque filière et analyse interfilière).

Les résultats attendus du projet sont les suivants :

- Une mise en avant des points clés de réussite et de résilience des élevages ruminants bio dans un contexte changeant ;
- Une meilleure connaissance des systèmes ruminants bio diversifiés, de leurs conditions de réussite et de leurs points de vigilance ;
- Des éclairages intéressants sur des stratégies gagnantes répondant aux objectifs de l'éleveur (de production, de travail, économiques et environnementaux…), permettant notamment de s'adapter aux aléas ou sur des stratégies particulièrement innovantes ;
- Des espaces d'échanges amont-aval ;
- Un appui à la contractualisation (coût de production, prix de revient …) ;
- La construction de messages clés, d'une vision prospective, d'une réflexion commune sur de nouveaux questionnements ;
- Le transfert de connaissances au sein du collectif BioRéférences et au-delà ;
- Une intelligence collective réactive via le collectif BioRéférences.

Ce projet a été déposé auprès de la Convention de Massif / Massif central et la tranche 1 (2022-2024) a été acceptée (voir page 33 – Construction de nouveau projet). Il a démarré au second semestre 2022. Des calages administratifs ont été réalisés (un dossier pluri partenarial unique géré par le Pôle Bio MC) et de premiers travaux ont démarré : webinaire de lancement en novembre 2022, initiation des jumelages avec l'enseignement supérieur, travaux pour lancer l'offre de stage 6 mois, rédaction des offres des projets tutorés et ingénieurs...

Autres projets à l'échelle Massif central

Le projet IDEBIO Massif Central (IDEBIO MC) : Innover et Dynamiser l'Environnement de la BIO pour un développement durable valorisant la diversité des ressources et territoires du Massif central.

La crise sanitaire liée à la Covid-19 nous a amené à revoir profondément certains éléments de ce projet : stratégie, calendrier de travail, tâches… Les conséquences de cette crise, auxquelles se sont ajoutées celles de la guerre en Ukraine, se sont fait ressentir jusqu'en 2022, amenant à fragiliser le contexte agricole en général et en particulier biologique.
Ainsi, ce projet a fait l'objet d'une demande d'avenant et a été prolongé jusqu'au 31 juillet 2022.

Rappel sur le projet

IDEBIO MC (fin 2018-mi 2022 après avenant) a pour objectif général le renforcement d'une agriculture biologique atout pour le développement durable du Massif central, via un environnement de l'AB plus dynamique et plus favorable à l'échelle de ce territoire. Pour ce faire, ce projet vise à la fois :

- un renforcement aussi bien en volume qu'en efficacité des moyens, en particulier financiers, en faveur de la R&D en AB sur ce territoire ;
- et le développement de dynamiques de collaboration, de coopération autour de l'AB sur le Massif central.

IDEBIO MC veut atteindre ces objectifs via la mise en œuvre d'un fonds de développement, outil de collecte de fonds privés (mécénat d'entreprise, dons de particuliers), devant à la fois ***i)*** renforcer les moyens financiers en faveur de la R&D en AB sur le MC et ***ii)*** créer de nouvelles dynamiques autour de cette agriculture sur ce territoire.

Ceci se décline en deux objectifs opérationnels :

- Axe A : Créer le cadre et les outils nécessaires au fonctionnement du fonds de développement ;
- Axe B : Initier des dynamiques de collaboration visant à faire vivre ce fonds, ou en lien avec ce dernier, via :
  a. un réseau d'acteurs économiques contributeurs au fonds,
  b. un réseau d'acteurs (opérateurs économiques, chercheurs, acteurs du développement, de l'enseignement…), espace de coopération ouverte, porteur d'actions concrètes de R&D en AB sur le MC fortement en lien avec les porteurs d'enjeux dans leur territoire, financées par le fonds et pouvant aussi mobiliser des contributions non financières (ex : mécénat de compétences).

IDEBIO AXE A – Créer le cadre et les outils nécessaires au fonctionnement d'un fonds de développement

- **Thème « Développer une gouvernance adaptée et ouverte »**
  Via deux composantes principales :
  - *Les instances du Pôle Bio MC,*
  - *La mise en place d'un cadre permettant une co-définition ouverte au plus grand nombre (dont les contributeurs au fonds) des priorités d'actions finançables via le fonds de développement.*

En 2020, un travail de concertation a été engagé et s'est poursuivi en 2021 et 2022 avec notamment la mise en place d'enquêtes en ligne (2021) et la mobilisation des éléments qui en sont ressortis dans la co-construction de projets (2022).

L'objectif était multiple :

- Identifier collectivement des axes de recherche-développement (R&D) à porter à partir de 2022 à l'échelle du Massif central, en particulier par le Pôle Bio MC et ses partenaires, axes dans lesquels pourraient s'inscrire des projets finançables par le fonds de développement Bio Massif Central ;
- Communiquer sur le financement privé de la R&D en AB sur le Massif central ;
- Contribuer à une meilleure prise en compte de l'AB dans les programmes

Massif central et de la dimension Massif central dans les politiques régionales ;
- Voir comment la concertation peut contribuer à la co-définition par le plus grand nombre des priorités d'actions finançables via le fonds de développement.

Si les travaux sur le fonctionnement du fonds de développement et sa gouvernance n'ont pas fait l'objet d'avancées significatives en 2022 (impacts des diverses crises traversées, choix stratégique du conseil d'administration d'avancer « pas à pas » en lien avec des applications concrètes), les démarches de recherche de fonds conduites sur cette période, notamment auprès d'acteurs économiques de la région Auvergne-Rhône-Alpes (voir IDEBIO B) ont montré l'intérêt de faire évoluer à nouveau les statuts du Pôle pour permettre à de nouveaux acteurs (entreprises, magasins ou encore particuliers) de devenir membres et ainsi renforcer la dynamique engagée.
Outre les évènements organisés par le Pôle Bio MC – dont un dernier Rendez-vous Bio Acteurs sur l'EPL de Brioude-Bonnefont le 7 avril 2022 (https://initiative-bio-massif-central.org/les-rdv-bio-acteurs-en-haute-loire/) –, la participation, par exemple, de Myriam le 18 janvier 2022 à une journée de réflexion sur le thème « *Quels dispositifs pourraient être mis en place afin de faciliter les échanges et la concertation entre élevage et société sur le territoire ?* » dans le cadre du projet Coccinelle a aussi permis d'enrichir notre réflexion.

À la suite de l'important travail de concertation réalisé en 2020 et 2021 (enquêtes en ligne et autres temps forts en présentiel et distanciel), différents axes de travail ont été définis pour servir de cadre aux futurs projets à développer et à porter par le Pôle Bio MC et/ou ses partenaires. La première priorité traitée ici a concerné la production de références technico-économiques, ce qui a contribué à la définition et au dépôt du projet BioRéférences 2022-2028 (voir précédemment pages 15 et 16).

- **Thème « Se doter des outils de gestion et juridiques nécessaires »**
  Ce thème englobe plusieurs objets pouvant être abordés (liste non exhaustive) :
  - *Le suivi comptable, appuyé sur les importants outils de gestion déjà mis en place par le Pôle Bio MC pour la gestion de projets multipartenaires,*
  - *Le volet fiscal (notamment pour la délivrance des rescrits fiscaux donnant lieu à des réductions d'impôt en cas de don),*
  - *Les aspects conventions, notamment financières, entre le Pôle Bio MC et les acteurs pouvant être financés via le fonds.*

Les principaux objectifs de ce thème de travail ayant été atteints en 2020 et 2021 – ou étant devenus « sans objet » faute de fonds collectés suffisants –, il n'a pas fait l'objet de travaux significatifs en 2022 (mise en routine et perfectionnement des outils créés).

- **Thème « Renforcer les capacités de l'équipe salariée du Pôle pour le développement de ce fonds »** *(via des formations et/ou le recrutement selon nécessité)*
  Le renforcement des capacités de l'équipe salariée s'est poursuivi via, pour exemples :
  - L'apport d'un appui méthodologique de la part de Cap Rural autour du thème « *Raisonner et travailler ses réseaux* » ;
  - Le recrutement en avril et mai 2022 d'une stagiaire niveau licence en communication ;
  - Le suivi de différents webinaires, notamment pour la mobilisation d'outils d'animation de collectifs : Amiculteurs et Klaxoon (financement hors Idebio).

- **Thème « Développer les outils, supports et actions de communication nécessaires »**

  Dans la continuité des années précédentes, de nombreuses actions ont été menées pour cette année 2022 :
  - **La poursuite du développement de nos réseaux sociaux** (Twitter, LinkedIn,

Facebook) avec une animation aussi fréquente que possible ;

- **La poursuite du développement de nos outils web** (newsletter, articles web…), et notamment des sites web du Pôle et de l'Initiative Bio Massif Central :
  - https://pole-bio-massif-central.org/,
  - https://initiative-bio-massif-central.org/ ;
- **Diverses actions de communication, et la création des supports nécessaires, en lien avec la recherche de fonds (adhésions, appels aux dons…) :**
  - Le lancement d'une campagne de levée de fonds le 16 octobre 2022 ;
  - La mise en œuvre d'une cagnotte en ligne pour co-financer un nouveau développement du jeu de 7 familles de l'AB que développe le Pôle Bio MC pour sensibiliser les apprenants en lycées agricoles à l'AB ;
  - La poursuite des actions de communication « au fil de l'eau », en particulier sur les réseaux sociaux, sur le Pôle Bio MC, ses projets et autres actions.
- **La poursuite de l'organisation de temps de débat, donnant lieu à :**
  - Un RDV Bio Acteurs le 7 avril 2022 à Brioude (Haute-Loire) sur le thème « *Des initiatives pour plus de bio locale* » avec plusieurs témoignages d'acteurs du territoire (https://initiative-bio-massif-central.org/les-rdv-bio-acteurs-en-haute-loire/).

Exemple d'articles et publications de 2022 :

- ***Flyer pour une cagnotte en ligne,***
- ***Rdv Bio Acteurs à Brioude le 7 avril 2022,***
- ***Lancement de la campagne de levée de fonds 2022-2023 le 16 octobre à l'occasion de la journée mondiale de l'alimentation.***

IDEBIO AXE B – Créer de nouvelles dynamiques de coopération à l'échelle Massif central en lien avec le fonds de développement Bio Massif Central

Dans le cadre de cet axe, il était prévu de travailler sur deux types de dynamiques :

- Un réseau d'acteurs économiques contributeurs au fonds ;
- Un réseau d'acteurs (opérateurs économiques, chercheurs, acteurs du développement, de l'enseignement…), espace de coopération ouverte, porteur d'actions concrètes de R&D en AB sur le MC.

Cet axe a aussi fait l'objet, en 2022 comme en 2020 et 2021, d'aménagements en lien avec la crise Covid-19.

- **Thème « Développer une dynamique durable d'acteurs économiques contributeurs au fonds »**

Après une phase de démarchage, les efforts pour développer cette dynamique se sont centrés, en 2021 et 2022, sur les acteurs, entreprises ou magasins ayant montré un intérêt, afin d'essayer de concrétiser les choses. Malgré des intérêts forts, ces démarches n'ont pas pu aboutir à du mécénat à ce jour. Il faut voir ici, en plus du temps long nécessaire souvent pour atteindre un résultat positif, l'effet de divers facteurs contextuels qui ont amenés nombre des acteurs intéressés à repousser les choses. En effet, dès novembre 2021, les conséquences économiques de la crise sanitaire (coûts croissants des énergies, marché de la bio tendue suite à une baisse de la consommation) se sont fait sentir et nombre de nos contacts n'ont pas concrétisé leur souhait de don. À ce contexte s'est ajouté en février 2022 la crise en Ukraine qui a rendu et rend encore la situation très peu propice au mécénat, aussi bien pour les entreprises, les magasins ou même le grand public.
Aussi, un travail de bilan a été conduit sur le printemps 2022 et jusqu'à juillet pour capitaliser toute l'expérience acquise ici pour l'avenir, après la fin du projet IDEBIO. Ceci a permis de construire une campagne de levée de fonds lancée en octobre 2022 (voir précédemment).

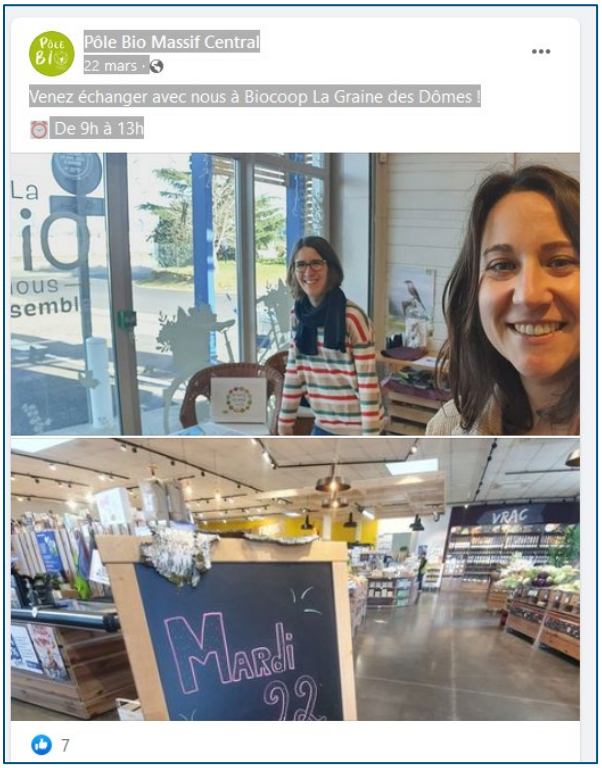

↑ ***En mars 2022, Amélie et Aurélie ont fait une animation destinée aux consommateurs dans le magasin Biocoop de Lempdes.***

Le 27 avril, elles se sont rendues au café associatif La Clef, à Brioude, pour une nouvelle rencontre avec les citoyens. ↓

- **Thème « Lancer et tester un réseau de coopération ouverte »**

La mise en œuvre de ce thème de travail a aussi été impactée par le contexte de crise sanitaire déjà évoqué précédemment : retard de réalisation, difficultés à impliquer les acteurs, que ce soient les acteurs de la R&D ou les entreprises, tous centrés sur leur nécessaire adaptation face à la crise. L'objectif était d'avancer ici sur la création d'un réseau basé sur de nouvelles modalités de collaboration, grâce notamment à des demandes de financement dans le cadre d'appels à projet (fonds publics ou privés). Cette manière de travailler via des réponses à des appels à projet est devenue essentielle pour fédérer de nouvelles dynamiques dans un contexte aussi tendu que celui que nous avons connu. Cette approche permet aussi d'aborder la question de la mobilisation de fonds privés pour les actions portées par ce réseau.

- **Appel à projet « mobilisé » en 2022 et résultats :**

- *Appel à projet Léa Nature*

Dépôt du projet « *PANSER-Bio : Quelles variétés PlANter ou SEmer en pRoductions végétales BIOlogiques ? Projet-test* » :
Ce projet concernait la question du criblage variétal en productions végétales biologiques, avec pour objectif général de contribuer au développement d'un réseau participatif national visant à accompagner les acteurs de l'AB dans leur recherche de variétés végétales les plus adaptées à leurs besoins et à leurs potentiels de production dans un contexte d'aléas climatiques forts. Ce projet n'a malheureusement pas été retenu mais le Pôle Bio MC, en lien notamment avec ITAB Lab, poursuit ses réflexions sur cette thématique clé.

- **Des travaux sur des outils pour l'accompagnement de collectifs d'agriculteurs via un Module d'appui - Développement de la boîte à outils Agri-Savoir et ses suites**

Fin 2020 et début 2021 ont vu l'engagement d'un travail spécifique sur le développement d'un Module d'appui, dont les objectifs sont d'aider des collectifs d'agriculteurs et leur animateur à ***i)*** mieux identifier les champs de connaissances à aborder prioritairement pour répondre aux questionnements des agriculteurs sur une thématique technique donnée et, ***ii)*** mieux définir les actions à mener sur le terrain pour répondre à ces questionnements (mise en place d'essais, sollicitations d'experts…).
Ce travail a aussi été mené en lien avec le développement d'une nouvelle version de la boîte à outils Agri-Savoir (hors financement IDEBIO). Cette nouvelle version, dite « simplifiée », est l'adaptation de la version initiale co-construite par le Pôle Bio MC et l'Inrae à l'issue d'un travail conjoint de plusieurs années (disponible sur https://hal-inrae-fr.ezproxy.u-pec.fr/hal-02908749). Elle permet de faciliter l'appropriation de la méthodologie proposée par des animateurs de collectifs d'agriculteurs. Cette nouvelle version compte deux documents distincts – « *Petit guide pour mieux gérer les connaissances d'un collectif en agriculture* » et « *Petit guide des principaux concepts de gestion des connaissances et de leur application en agriculture : Savoir que nous savons* » – et est disponible en ligne sur https://hal.science/hal-03692210.
Réalisés hors financement Idebio, ces outils pourront toutefois, à terme, être mobilisés par le réseau de coopération ouverte pensé par le Pôle Bio MC.
Ce module d'appui et les composantes de la boîte à outils Agri-Savoir ont fait l'objet de plusieurs communications sur nos réseaux et ont été présentés à plusieurs reprises, permettant ainsi d'initier de futures collaborations :

- À des représentants de la DRAAF AuRA (juin 2022) ;
- À une enseignante-chercheuse de VetAgro Sup impliquée dans l'UMR Herbivore et le projet Coccinelle (juillet 2022).

- **Autres travaux en lien avec ce thème :**

- Collaboration et participation aux comités de pilotage relatifs à l'étude menée sur les freins et leviers au développement de l'agriculture biologique en région Auvergne-Rhône-

Alpes (étude réalisée par la FRAB AuRA, et commanditée par la DRAAF AuRA) ;

- Échanges avec Cap Rural sur comment favoriser les collaborations, ou du moins la diffusion d'informations avec les acteurs des territoires ;
- Échanges avec l'ITAB pour favoriser les coopérations autour des questions de R&D en élevages à base d'herbe et la prise en compte des questions du Massif central à l'échelle de ce territoire.
- Poursuite du travail sur le développement d'une démarche collaborative innovante sur le criblage variétal (toutes productions) avec l'association ITAB Lab, qui regroupe des acteurs de la R&D français spécifiquement bio.

BioTransfert 20-21 : un projet à l'échelle Massif Central

Ce projet a été déposé en 2019 auprès de la Convention Massif central et concerne le Pôle Bio MC (avec une prestation d'ABioDoc-VetAgro Sup). Axé sur le transfert de connaissances, ce projet a commencé en janvier 2020 pour deux années.
Impacté en 2020 et 2021 par la crise sanitaire liée à la Covid-19 (réduction du nombre d'évènementiels, refonte du calendrier de travail…), ce projet a fait l'objet d'une demande d'avenant et a ainsi été prolongé jusqu'au 31 décembre 2022. De même, certaines des tâches prévues ont été repensées.

Éléments sur le projet

La finalité de ce projet est une meilleure valorisation, à l'échelle du Massif central (MC), des connaissances et des pratiques en AB ou pouvant être mobilisées en AB, en particulier dans les filières d'élevages biologiques à base d'herbe, auprès d'un public toujours croissant et divers (agriculteurs, bio ou non, conseillers, chercheurs, enseignants, apprenants mais aussi collectivités territoriales ou encore décideurs).

Pour ce faire, ce projet a **trois objectifs opérationnels** :
- Un accroissement des démarches de coopération autour de la valorisation des connaissances et des pratiques en AB ou pouvant être mobilisées en AB ;
- Une capitalisation renforcée de l'existant ;
- De meilleures diffusion et appropriation des connaissances.

Ce projet compte **trois actions** :
Action A : *Renforcer les démarches de coopération autour de la valorisation des connaissances et pratiques, en particulier pour les élevages biologiques à base d'herbe*, avec les volets suivants :
- Développer une démarche de coopération avec le LIT EHM,
- Renforcer les synergies et collaborations avec des établissements d'enseignement agricoles du MC,
- Poursuivre les synergies avec les porteurs de projets sur les filières d'élevage à base d'herbe du MC,
- Engager une démarche de collaboration avec d'autres territoires de massif sur la question de la valorisation des connaissances sur les filières d'élevages biologiques à base d'herbe en montagne ;

Action B : *Renforcer les supports et les canaux de valorisation (capitalisation et diffusion) des connaissances pour les élevages biologiques à base d'herbe*, avec deux volets :
- Consolider l'existant en termes de capitalisation et diffusion,
- Développer de nouveaux outils de valorisation ;

Action C : *Action transversale*, avec deux tâches :
- Assurer le suivi financier et administratif,
- Communiquer et valoriser.

ACTION A : Renforcer les démarches de coopération autour de la valorisation des connaissances et pratiques

- **Tâche 1 : Développer une démarche de coopération avec le LIT EHM**

Le Pôle Bio MC a continué à suivre les travaux du LIT EHM (Laboratoire d'Innovations Territoriales Elevage à l'Herbe de Massif), notamment via des réunions d'informations entre les deux structures.

Cette tâche s'est concrétisée en particulier par l'accompagnement de deux projets lauréats de l'appel à idées #1 LIT EHM 2020 :
- Le projet « *Pilotage d'une exploitation par le bilan carbone* », porté par le lycée agricole de Rochefort-Montagne, et en lien avec l'action-test « *EPL, médiateurs de la recherche-développement en AB sur le Massif central* » développée par le Pôle Bio MC en 2021 (voir ci-après). Ce projet a fait l'objet d'un Focus web organisé par le Pôle Bio MC (appui à la valorisation), visionnable sur la chaîne YouTube de l'association (https://youtu.be/1wZDWHzK-Wk) ;
- Le projet Coccinelle, et plus spécifiquement son volet « *mobilisation des citoyens* », avec des échanges d'expériences ou participation à des temps forts de Coccinelle. Des

réflexions sur des coopérations plus poussées se sont inscrites dans le cadre d'un autre projet porté par le Pôle Bio MC : IDEBIO - Axe B (voir page 20).

- **Tâche 2 : Renforcer les synergies et collaborations avec des établissements d'enseignement agricole du Massif central**

À partir de mai 2021, une action test « *EPL médiateurs de la Recherche-Développement en AB sur le Massif central* » a été lancée. Le Pôle Bio MC a construit plusieurs propositions d'actions possibles pour les EPL, autour de trois thématiques : ***i)*** les EPL acteurs de la co-construction de projets, ***ii)*** les EPL acteurs de la valorisation de résultats de projets de R&D et ***iii)*** les EPL bénéficiaires privilégiés de la valorisation de résultats de projets de R&D. À l'automne 2021, un sondage en ligne a été diffusé aux EPL afin de leur permettre de se positionner sur ces propositions d'actions.
Ainsi, plusieurs actions se sont concrétisées en 2022 :

- En lien avec la thématique ***i)*** : plusieurs EPL se sont positionnés comme partenaires associés du projet BioRéférences 22-28 ;
- En lien avec la thématique ***ii)*** : dans le cadre d'un projet collectif d'octobre 2021 à mai 2022, six étudiants ingénieurs de VetAgro Sup ont travaillé sur l'adaptation du jeu « *Les 7 familles de l'AB* » (développé en 2021 par un autre groupe d'étudiants encadré par le Pôle Bio MC) à un public d'apprenants en lycées agricoles, et ce dans le but de sensibiliser ces potentiels futurs agriculteurs à l'AB et ses pratiques. Ce jeu a fait l'objet d'une enquête auprès de plusieurs formateurs de différents EPL, de deux sessions de jeu tests au CFPPA et au lycée de Marmilhat (valorisés dans une vidéo : https://youtu.be/kkTyyeQyTmQ) et d'un Focus web disponible en ligne sur la chaîne YouTube du Pôle Bio MC : https://youtu.be/KUcCiSZXOH0 ;

- En lien avec la thématique ***iii)*** : trois Focus web (webinaires) ont été organisés spécifiquement pour les acteurs de l'enseignement agricole et deux d'entre eux ont permis à des établissements de présenter leurs projets à leurs confrères (voir Action B – Tâche 2 ci-après).

- **Tâche 3 : Poursuivre les synergies avec les porteurs de projets sur les filières d'élevage à base d'herbe du Massif central**

Ici, le Pôle Bio MC a notamment participé – et ce comme chaque année – aux comités techniques et scientifiques du Cluster Herbe.
L'association a aussi eu des échanges et a pu répondre aux sollicitations de diverses structures, autour des thématiques de l'élevage ruminant à l'herbe, la résilience des élevages ruminants aux aléas climatiques, ou encore le maintien de filières de qualité sur le Massif central.

- **Tâche 4 : Engager une démarche de collaboration avec d'autres territoires de massif sur la question de la valorisation des connaissances sur les filières d'élevages biologiques à base d'herbe en montagne**

Courant 2021, plusieurs acteurs intervenant potentiellement sur divers massifs français (Vosges, Jura, Alpes et Pyrénées) avaient été contactés et invités à nous transmettre des articles pour diffusion dans le BioTransfert Info. Si, malgré l'intérêt de ces structures, celles-ci n'ont finalement pas pu nous transmettre d'articles, le BioTransfert Info n°14 leur a bien été envoyé.

Par l'intermédiaire d'une ancienne stagiaire du Pôle Bio MC embauchée par la suite au sein d'AgriBio Franche-Comté, un article valorisant une partie des résultats du projet BioViandes a été publié dans la revue technique Élevage d'InterBio Franche-Comté. Un temps d'échange a été organisée avec cette même personne pour lui présenter la boîte à outils Agri-Savoir (voir page 32).

ACTION B : Renforcer les supports et les canaux de valorisation

- **Tâche 1 : Consolider l'existant en termes de capitalisation et diffusion**

Bulletins BioTransfert Info

En 2022, le Pôle Bio MC, en collaboration avec ABioDoc-VetAgro Sup, a réalisé un numéro du BioTransfert Info, diffusé par mail et téléchargeable sur les sites du Pôle Bio MC (https://pole-bio-massif-central.org/biotransfert-info/) et d'ABioDoc-VetAgro Sup.

BioTransfert Info N° 14 – Extrait

Bio Thémas et Sommet de l'Élevage

Depuis 2021, les BioThémas, cycle de conférences dédié à l'AB et ses pratiques co-organisé par le Pôle Bio MC et l'ITAB à l'occasion du Sommet de l'Élevage, sont organisées en format hybride présentiel-distanciel, permettant ainsi au plus grand nombre d'y participer.

Au programme de cette 10ème édition :

- Mercredi 5 octobre : « ***L'engraissement à l'herbe en agriculture biologique** : retours de pratiques et de la recherche en élevages ruminants et porcins* » ;
- Jeudi 6 octobre : « ***Agriculture biologique et environnement** : quelles adaptations et quels impacts ?* ».

Ces conférences ont regroupé une centaine de participants. Elles ont été enregistrées et mises en ligne sur la chaîne YouTube du Pôle Bio MC https://youtube.com/playlist?list=PLJvBPxzRyuPQtWfFc3h63AmI8V0D3jHA6 (avec 90 et 60 vues pour chacune des demi-journées à ce jour). Les supports de présentations sont téléchargeables sur le lien : https://pole-bio-massif-central.org/les-bio-themas/les-biothemas-2022/.

Par ailleurs, le Pôle Bio MC, comme les années précédentes, s'est investi dans l'organisation du Stand Bio du Sommet de l'Élevage, dans son financement et dans son animation sur les quatre jours du salon. Le Pôle Bio MC a aussi participé à la communication autour de ce Stand Bio.

- **Tâche 2 : Développer de nouveaux outils/modalités de valorisation**

En 2022, un **nouveau format de diffusion** a été mis en place : les **Focus Web du Pôle Bio**.

Il s'agit de webinaires :

- Destinés à diffuser des résultats issus de la recherche ou du terrain, issus de projets du Pôle Bio MC ou de structures partenaires (*Focus Web des invités du Pôle Bio*), ou à créer des espaces d'échanges entre acteurs de l'agriculture dans l'objectif de les accompagner vers plus de bio locale sur le Massif central ;

- D'une durée d'une heure à une heure trente ;
- Destinés à des publics variés selon les thématiques abordées, plus ou moins ouverts (ouvert à un public large ou restreints aux membres et partenaires du Pôle Bio MC).

Si ce sont les partenaires du Pôle Bio MC qui sont invités, dans ces webinaires, à intervenir pour présenter des résultats, issus de projets du Pôle Bio MC ou non, ces formats de diffusion nécessitent un important travail de la part de l'équipe du Pôle Bio MC en matière de :

- Programmation, organisation, communication et gestion des inscriptions via l'outil en ligne Forms (Office 365 ; 8 à 28 inscrits par session) en amont ;
- Animation le jour J ;
- Diffusion à posteriori avec la mise en ligne sur YouTube et la communication dans nos réseaux.

Dix Focus web ont pu être réalisés en 2022, en lien avec différents projets du Pôle Bio MC (BioRéférences, BioViandes) et de ses partenaires (Pilotage d'une exploitation par le bilan carbone par l'EPL de Rochefort-Montagne, Agor@gri...). La majorité d'entre eux sont disponibles en ligne sur la chaîne YouTube du Pôle Bio MC via une playlist créée spécifiquement : https://www.youtube.com/watch?v=1wZDWHzK-Wk&list=PLJvBPxzRyuPQmPU73MCpO6geIK_4ruilK&pp=iAQB.

Pour les Focus web liés à des projets du Pôle Bio MC, les vidéos sont également disponibles sur les pages web des projets en question.

Trois de ces webinaires étaient destinés plus particulièrement aux acteurs de l'enseignement agricole :

- Le 14 mars : « *Pilotage d'une exploitation par le bilan carbone : un outil pour les agriculteurs et les futurs agriculteurs* », avec l'EPL de Rochefort-Montagne, disponible en replay sur https://youtu.be/1wZDWHzK-Wk ;
- Le 11 avril : « *Un TERRiTOiRE-École pour une AuTre aVenture du ViVANT dans la TranSition agroécologique* », avec l'EPL d'Aurillac (non disponible en replay suite à un problème technique) ;
- Le 10 mai : « *Sensibiliser les futur·e·s agriculteurs·trices à l'agriculture biologique par le jeu* », avec des étudiants de VetAgro Sup, disponible en replay sur https://youtu.be/KUcCiSZXOH0.

Les sept autres ont été réalisés dans le cadre d'autres projets, notamment BioRéférences (voir page 13).

Le Pôle partenaire de projets CasDar nationaux

En 2022, le Pôle Bio Massif Central était partenaire de deux projets CasDar nationaux, présentés ci-après et déjà engagés en 2021.

AGOR@GRI : Les médias sociaux au service des agriculteurs engagés dans l'agro-écologie

Rappel sur le projet

L'agriculteur engagé dans l'agro-écologie doit en permanence adapter ses pratiques aux évolutions de son agro-éco-système et entrer dans une démarche d'apprentissage continu. L'accès à des formes de conseil personnalisé implique rapidité et réactivité dans les échanges entre les différentes parties prenantes, ce que permettent les médias sociaux. Mais l'usage de ces derniers dans le cadre de projets agroécologiques et leur effectivité à accompagner les changements de pratiques ne sont pas si évidents ni toujours pertinents. À partir de travaux autour d'expériences d'usages de médias sociaux dans des démarches agro-écologiques et de l'accompagnement de structures qui les utilisent ou souhaitent les utiliser pour proposer du conseil technique agro-écologique, Agor@gri fournira des éléments-clés aux agriculteurs, conseillers, enseignants et autres acteurs du développement pour optimiser leurs usages de médias sociaux pour promouvoir et accompagner une transition agro-écologique.

ACTIONS

. **Action 1 :** Recueil des besoins, caractérisation des usages et expertise ;

. **Action 2 :** Construction d'un guide pour les usagers de médias sociaux qui mobilisent ces outils pour partager des connaissances et chercher/fournir du conseil technique agro-écologique ;

. **Action 3 :** Accompagnement de structures dans la conception d'offres de conseil agro-écologique autour d'un média social et identification des éléments-clés des cahiers des charges ;

. **Action 4 :** Pilotage du projet, veille, capitalisation des résultats, production et diffusion des livrables.

2022 était la dernière année du projet. Elle a porté sur la **finalisation des études** et surtout la **construction des livrables.**

Le Pôle Bio MC s'est impliqué ici, via une participation à une dizaine de réunions, certaines en présentiel sur Paris ou encore dans la conception et la relecture de livrables. Le Pôle Bio MC a aussi contribué à la communication sur le projet, via la rédaction ou la diffusion d'articles sur le web et les réseaux sociaux et l'organisation, le 5 décembre 2022, d'un Focus web à destination de l'enseignement agricole.

Les résultats et les livrables du projet Agor@gri sont disponibles sur : https://agoragri.acta.asso.fr/projet-agoragri/

Projet PROVerBIAL : PROduire de la Viande Blologique qui valorise les territoires avec le troupeau bovin ALlaitant

Rappel sur le projet : éléments issus du dossier déposé en avril 2020

OBJECTIFS - La consommation de produits alimentaires issus de l'agriculture biologique est en plein essor. Les produits carnés n'échappent pas à cette tendance, encouragée par les plans de filière des États Généraux de l'Alimentation qui ambitionnent de doubler, en 5 ans, la production de viande bovine AB et de proposer dès 2022 au moins 20 % de produits AB en restauration scolaire et d'entreprise (RestoCo). Ce projet vise à positionner le troupeau bovin allaitant dans l'offre de viande issue de l'agriculture biologique sur le segment de la restauration collective. Il s'agira de proposer des itinéraires techniques alternatifs à la production de maigres, qui valorisent la voie mâle (jeunes rosés, bœufs rajeunis), en cohérence avec les contraintes de production liées au cahier des charges et les attentes nouvelles des consommateurs en restauration hors domicile. La pertinence économique et environnementale de ces itinéraires, et le positionnement sur le marché de ces nouveaux produits seront objectivés dans deux contextes territoriaux qui serviront de support méthodologique à l'élaboration des outils de développement et actions de transfert.

ACTIONS

. **Action 1 :** Analyse de la place du troupeau bovin allaitant dans la filière viande biologique et perspectives d'évolution ;

. **Action 2 :** Acquisition de connaissances techniques sur la production de nouveaux types de produits AB ;

. **Action 3 :** Caractérisation de ces nouveaux produits face aux attentes des consommateurs en restauration collective ;

. **Action 4 :** Démarche participative territorialisée pour accompagner le transfert et le développement de filières – Valorisation et gouvernance.

RÉSULTATS ET VALORISATION ATTENDUS

Un état des lieux de la production nationale de viande bovine issue de l'agriculture biologique constituera le premier niveau d'information et de réflexions en direction de la filière. Un zoom particulier sera fait sur deux territoires d'étude pour alimenter l'analyse et la construction de diagnostics territoriaux fins à destination des acteurs locaux. Des enquêtes filière en début de projet permettront d'affiner les choix techniques des tests de production de jeunes bovins mâles de type rosé (autour d'un an) ou de bœufs jeunes (autour de deux ans). En fin de projet, les mêmes enquêtes permettront d'interroger aux vues des résultats sur les freins à lever et les leviers à développer. Les résultats des tests seront formalisés sous forme de fiches techniques présentant les itinéraires de production dans différents contextes, fourragers en particulier. Les fiches Produit présenteront les nouveaux produits commerciaux qui seront caractérisés par des indicateurs de qualité intrinsèques et extrinsèques mis en évidence dans les tests en situation de consommateur.

Durant le projet, une démarche participative territorialisée permettra, par itération, de co-construire les actions de transfert d'innovation. La synthèse des arguments à mettre en avant pour favoriser le développement de filières bio pour la restauration collective dans deux contextes territoriaux pourra servir de recommandation pour le déploiement dans d'autres territoires.

Les résultats des actions seront communiqués sous forme de publications techniques et scientifiques, et de supports pédagogiques. Ils seront présentés en conférences aux instances professionnelles et lors des principaux évènements nationaux (journées techniques, salons, colloques…). Ils bénéficieront également du relais par les sites web et bulletins et newsletters des partenaires. Des personnes ressources impliquées dans le projet contribueront aussi, à la demande, à la dissémination des acquis du projet.

Dans ce projet, débuté en 2021, le Pôle Bio MC est chef de file de l'action 4, d'où une implication importante, notamment pour le suivi de l'avancée des autres actions ou encore la participation au pilotage du projet.

En cette seconde année du projet, le Pôle Bio MC a notamment participé, voire co-organisé, près d'une dizaine de temps forts dont un séminaire en distanciel de deux jours (20 et 21 janvier 2022), une journée de travail en présentiel le 28 juin 2022 à la Ferme des Bordes, deux journées de travail avec des acteurs de la région – l'une en Occitanie (le 12 avril à Toulouse) et l'autre en Auvergne-Rhône-Alpes le 14 avril (EPL Agronova à Montbrison) – , ou encore une participation à un test de dégustation de viandes provenant d'animaux issus des essais du projet, dégustation réalisée à VetAgro Sup le 11 octobre.

Journée Focus groupe région AuRA
14 avril 2023

Test dégustation de steacks hachés
VetAgro Sup – 11 octobre 2022

Le choix a été fait de lancer dès 2022 la réalisation de livrables, portant pour certains sur des résultats intermédiaires. Le Pôle Bio MC, en charge de la valorisation, a donc travaillé sur la construction d'un guide pour la construction de ces livrables, accompagné de canevas devant servir de base pour les futurs livrables. Ceci a demandé plusieurs échanges par mail ou encore des réunions avec les partenaires du projet ou/et les services communication et de valorisation de l'Institut de l'Élevage (ce travail se poursuit activement en 2023).

Le Pôle Bio MC est aussi intervenu dans la communication via la rédaction de petits articles pour les réseaux sociaux ou dans la valorisation de certains résultats via les BioThémas le 5 octobre.

(Voir sur https://pole-bio-massif-central.org/les-bio-themas/les-biothemas-2022/ ou en vidéo sur https://youtu.be/-U-Vr6BUAxc?t=1240).

Autre projet avec partenariat du Pôle Bio MC

Projet JACCADIT : Création d'un Jeu de rôle pour l'Accompagnement de Collectifs en Conversion à l'Agriculture biologique Dans les terrlToires

Eléments sur le projet

Se convertir à l'agriculture biologique (AB), ou développer l'AB dans un territoire pour répondre à des enjeux économiques ou environnementaux, soulève de nombreuses questions, dont les réponses sont parfois de l'ordre de la construction collective. Par une approche collaborative entre chercheurs et membres de la société civile, l'objectif de ce projet, d'une durée d'un an, est la création d'un jeu de rôle qui pourra être utilisé comme outil d'accompagnement pour des collectifs en questionnement sur la transition vers l'AB dans un territoire, voire même en amont pour la constitution d'un groupe voulant réfléchir à la conversion.

Dans le cadre de ce projet porté par VetAgro Sup, de septembre 2020 à janvier 2022 (après une prolongation de 6 mois), le Pôle Bio MC a apporté un appui limité (2 jours).

En janvier 2022, l'équipe-projet a finalisé certains ajustements en lien avec la maquettiste responsable de la mise en forme du jeu, notamment suite aux retours des participants à une session test du jeu avec des agriculteurs et acteurs du territoire du Livradois-Forez le 13 décembre 2021.

Autres projets

Module d'appui BioMC

Ce module a fait l'objet d'un projet déposé fin 2020 auprès de la Commission de financement 1% for the Planet du Groupe Léa Nature

OBJECTIFS - En étroite collaboration avec des animateurs de collectifs d'agriculteurs (conseillers, techniciens…) et les agriculteurs eux-mêmes, ce projet vise à co-construire et mobiliser un module d'appui aux collectifs d'agriculteurs, le Module d'appui BioMC, qui puisse les aider à *i)* mieux identifier les champs de connaissances à aborder prioritairement pour répondre aux questionnements des agriculteurs sur une thématique technique donnée, et *ii)* mieux définir les actions à mener sur le terrain pour répondre à ces questionnements (mise en place d'essais, sollicitations d'experts…).

ACTIONS
Action 1 : *Former les animateurs de collectifs et les agriculteurs aux principes de gestion des connaissances* ;
Action 2 : *Identifier avec les collectifs leurs besoins face à un questionnement technique et les freins qu'ils rencontrent, et définir un plan d'actions à mettre en œuvre ;*
Action 3 : *Évaluer le travail réalisé et faire évoluer le module en fonction.*

Pour ce projet, d'une durée initiale d'un an (1er janvier au 31 décembre 2021) mais prolongé de 6 mois jusqu'à fin juin 2022, le Pôle Bio MC a obtenu un soutien financier de 5 000 euros de la Commission de financement 1% for the Planet du Groupe Léa Nature, à travers la marque Jardin BiO étic® de sa société NATURENVIE.

Le Module d'appui BioMC développé ici, destiné aux collectifs d'agriculteurs, s'appuie sur les grands principes de gestion des connaissances, sur lesquels le Pôle Bio MC travaille depuis plusieurs années aux côtés de l'Irstea, puis Inrae (structure issue de la fusion de l'Irstea et de l'Inra) et dans le cadre de ses projets de R&D.

Si, là encore, le contexte de crise sanitaire Covid-19 a quelque peu perturbé notre programme, nous avons pu réaliser ce projet avec quelques adaptations.

2021 a vu les principales applications concrètes de ce projet, avec :

- La réalisation de plusieurs supports constitutifs du Module d'appui (diaporamas de présentation, diaporama de mise en œuvre, tableur de suivi des actions…) ;
- La mobilisation, en guise de test, du Module avec un collectif d'éleveurs porcins bio du Puy-de-Dôme ;
- L'animation d'une réunion d'information auprès d'autres animateurs de collectifs d'agriculteurs.

L'année 2022 a permis de faire le bilan de ces actions et de rédiger un compte-rendu de ce projet, en parallèle de la réalisation de deux guides dédiés à la méthodologie Agri-Savoir, mobilisée dans le Module d'appui (voir ci-après).

Boîte à outils Agri-Savoir

CONTEXTE – Depuis plusieurs années, le Pôle Bio MC et une équipe de recherche de l'Irstea, puis de l'Inrae suite à la fusion de cette structure avec l'Inra, travaillent sur l'application concrète des principes de gestion des connaissances en agriculture.
En 2020, ces travaux communs ont abouti à la co-construction et à la publication de la boîte à outils Agri-Savoir, disponible en téléchargement sur https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02908749v1.
Malgré sa pertinence, cet outil, qui prend la forme d'un document de plus de 60 pages, reste difficile d'accès pour les acteurs agricoles.
Aussi, en 2021, l'Inrae a sollicité le Pôle Bio MC pour en développer une version mobilisable plus facilement, en particulier par les animateurs de collectifs d'agriculteurs. Cette sollicitation s'est concrétisée par la signature d'une convention de prestation, signée début 2021 et d'une durée de 18 mois.

En 2021, le Pôle Bio MC a travaillé sur cette nouvelle version de la boîte à outils Agri-Savoir : éléments à conserver, adaptation à un public de conseillers et techniciens agricoles, mobilisables d'autres ressources notamment sur les méthodes d'animation de collectifs, etc.

La concrétisation de ce travail s'est finalisée en 2022 avec la réalisation de deux guides :

- *Petit guide pour mieux gérer les connaissances d'un collectif en agriculture* ;
- *Petit guide des principaux concepts de gestion des connaissances et de leur application en agriculture : Savoir que nous savons.*

Tous les deux sont disponibles en ligne sur https://hal.science/hal-03692210.

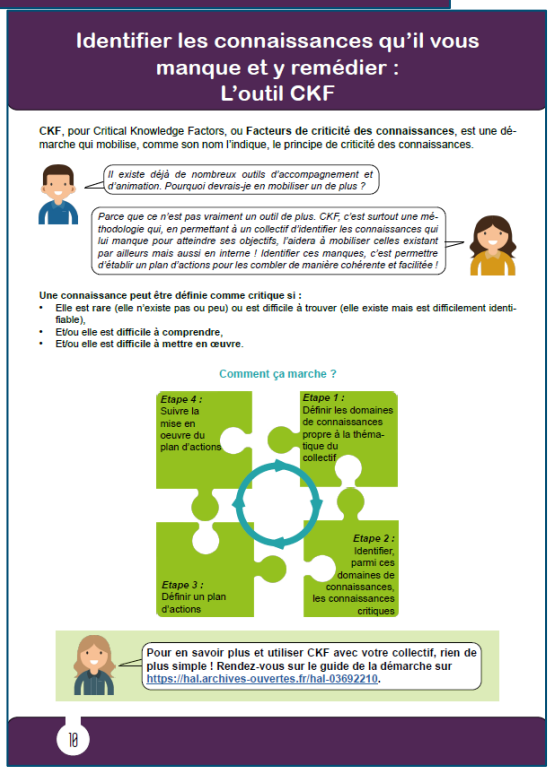

Investissement du Pôle Bio MC pour de nouveaux projets

Co-construction d'un nouveau projet BioRéférences 2022-2028

Les références technico-économiques en bio sont toujours un enjeu fort et d'actualité pour l'ensemble des acteurs bio du Massif central. C'est un des points qui est ressorti des réunions de concertation menées en 2020/21 par le Pôle Bio MC. Ces références sont en effet indispensables aux acteurs du monde agricole pour leur permettre de s'adapter aux différents aléas auxquels ils doivent faire face et s'adapter en permanence : aléas climatiques, économiques, réglementaires…
Répondre à ce besoin est l'une des actions fortes du Pôle Bio MC depuis de nombreuses années.

Un chantier a démarré à l'automne 2021 et s'est poursuivi au premier semestre 2022 pour co-construire un nouveau projet BioRéférences 2022-28 autour des filières en élevages ruminants. Différentes réunions ont eu lieu pour prendre en compte l'avis des acteurs de terrain, de la recherche, étudier la possibilité d'intégrer de nouveaux acteurs...

Les acteurs s'accordent tous à dire qu'il est indispensable d'avoir des références technico-économiques solides pour pouvoir faire du conseil auprès des éleveurs sur le terrain. En effet, ces données permettent par exemple de mettre en place de nouveaux projets pour l'agriculteur·trice ou bien d'aider à la conversion en agriculture biologique.

Différents partenaires souhaitent également disposer d'éléments pour accompagner les éleveurs dans un contexte changeant (témoignages sur des aspects pratiques ou stratégiques, trajectoires, recueil d'expériences, veille sur les travaux d'expérimentation…). Il ressort aussi un besoin d'espaces pour faciliter les échanges amont-aval. Enfin, la plupart des acteurs ont souligné l'importance de renforcer la valorisation, le transfert, la communication et de bien faire le lien avec la formation, notamment avec les lycées agricoles.

Ces éléments ont permis d'élaborer un **nouveau projet BioRéférences 2022-2028**, visant à ;
- Accompagner les élevages ruminants biologiques du Massif central centrés sur l'herbe dans un contexte changeant ;
- Renforcer les capacités d'adaptation des systèmes et des filières d'élevages ruminants biologiques sur le Massif central pour un développement durable de ces derniers.

Ce projet en élevage ruminant bio a été déposé dans le cadre de la Convention de Massif / Massif central. Il a reçu un avis favorable pour 2 ans et a pu démarrer en juillet 2022.

Pour en savoir plus : Voir la description du projet BioRéférences 2022-2028 en pages 15 et 16.

Co-construction d'un nouveau projet BioTransfert 23-28

2022 a vu aussi un important travail et de nombreux échanges au sein du Pôle Bio MC ou encore avec les services de la DRAAF AuRA pour construire la suite du projet BioTransfert 20-21. Ceci a donné lieu au dépôt d'un dossier de demande de subvention dans le cadre de la convention Massif central, dossier qui a été accepté.
BioTransfert 23-28 tranche 1, prévu sur trois ans, débutera en janvier 2023, en partenariat avec ABioDoc-VetAgro Sup.

- **Résumé détaillé du projet**

Dans un contexte de défis majeurs à relever (changement climatique, aléas économiques ou encore sanitaires, évolution de la demande sociétale, enjeu de la souveraineté territoriale, notamment alimentaire, renouvellement des générations chez les producteurs, développement de l'agroécologie…) dans un environnement global toujours changeant, plus que jamais la question de la gestion des connaissances (création et même co-construction des connaissances nécessaires aux acteurs sur les territoires, stockage, transfert…) est un enjeu majeur pour poursuivre un développement durable de l'agriculture biologique (AB), en particulier des filières d'élevages à base d'herbe sur le Massif central (MC). À cela s'ajoute l'importance de l'approche collective ou encore les synergies pour innover, favoriser l'hybridation et le transfert des connaissances, des savoirs et des innovations entre les réseaux, les territoires ou encore les acteurs du monde agricole dans toutes leurs diversités.
Forts de leurs expériences et de leurs ressources en matière de gestion des connaissances et de conduite de partenariats, le Pôle Bio MC et ABioDoc-VetAgro Sup, partenaires du projet BioTransfert 23-28 Tranche 1, souhaitent contribuer à un développement durable et résilient de l'agriculture biologique, en particulier des filières d'élevages biologiques à base d'herbe sur le Massif central via :

- Un transfert toujours plus efficace des connaissances, des pratiques et des savoirs en AB ou pouvant être mobilisés en AB, au bénéfice des acteurs implantés sur le Massif central, transfert intégrant le besoin i) de mieux favoriser, accompagner les processus de changement de pratiques nécessaires pour des systèmes agricoles durables et résilients et ii) de s'adapter à la diversité des acteurs concernés ;
- Une capacité accrue des acteurs agricoles sur le Massif central en termes de gestion des connaissances, notamment pour mobiliser l'existant et créer des solutions adaptées à leurs besoins, tout particulièrement en AB ;
- Un renforcement des synergies et des collaborations entre acteurs du monde agricole (bio et non bio), en priorité sur le Massif central, mais aussi à d'autres échelles de territoires selon la pertinence, en particulier dans le domaine de la gestion des connaissances.

Pour ce faire, le projet, devant se dérouler de janvier 2023 à décembre 2025, compte trois actions qui seront conduites en simultané.

- **ACTION 1 : Renforcer les synergies avec les acteurs du développement (agricoles et autres), en priorité à l'échelle Massif central, pour un meilleur essor de l'agriculture biologique sur ce territoire**

  - **Tâche 1-a : Poursuivre l'investissement au sein du Cluster Herbe**

En plus de l'investissement dans les réunions du Comité scientifique et technique (CST) du Cluster Herbe, le Pôle Bio MC adaptera son investissement et ses modalités de travail selon les besoins identifiés : tel que la participation au LIT EHM, aux groupes de travail thématiques, jusqu'à la co-animation de groupe(s) de travail.

- **Tâche 1-b : Développer les synergies avec l'enseignement agricole sur le Massif central**

Le public cible : en priorité la formation initiale et continue, public et privé (par exemple les MFR), mais des actions particulières seront conduites avec l'enseignement supérieur.

Le travail envisagé s'articulera autour de grandes étapes :

- Phase de prises de contact et d'échanges avec les acteurs clés de l'écosystème lié à l'enseignement afin d'affiner notre approche et nos actions et d'en renforcer la cohérence avec les dynamiques nationales et régionales ;
- Phase de communication et d'information auprès d'un nombre élargi d'établissements pour informer sur la démarche engagée et inviter ces acteurs à participer ;
- Phase de réflexion collective et de co-construction d'actions, via des temps d'échange par web ou des journées d'échanges (associant présentiel et distanciel). À partir de propositions concrètes du Pôle Bio MC et d'ABioDoc-VetAgro Sup et en lien avec la DRAAF AuRA, l'objectif sera d'identifier les actions à mettre en œuvre avec les établissements volontaires ;
- Mise en œuvre des actions identifiées collectivement avec les établissements volontaires ;
- Phase de bilan.

- **Tâche 1-c : Renforcer la concertation et les synergies pour des filières ruminants biologiques durables « à base d'herbe » sur le Massif central (hors cadre du Cluster Herbe)**

L'objectif est de contribuer à une dynamique durable de ces filières sur le Massif central, avec une prise en compte des enjeux actuels.

Cette action se fera via diverses composantes :

- Conduire des actions de concertation, voire de co-construction de projets, sur des sujets majeurs comme l'autonomie, notamment protéique, la compétition feed/food, le développement des filières dans un contexte de souveraineté alimentaire, la lutte et l'adaptation face au changement climatique, les services écosystémiques des productions bio… ;
- Faire le lien avec les décideurs publics et suivre les politiques publiques en émergence ou mises en œuvre sur le Massif central touchant à l'AB ;
- Renforcer les synergies avec d'autres échelles de territoire que le Massif central au bénéfice des filières de ruminants bio du Massif central ;
- Répondre aux sollicitations des acteurs du conseil, du développement, des filières ou encore de la recherche, issus du Massif central, dans le cadre de leurs projets en lien avec l'AB et principalement pour les filières de ruminants biologiques valorisant l'herbe.

- **Action 2 : Renforcer et mieux structurer les actions et les moyens en faveur de la gestion des connaissances**

  - **Tâche 2-a : Accompagner les lauréats de l'appel à projets Maxim'Herbe dans leurs actions de gestion des connaissances**

Le Pôle Bio MC, en collaboration avec Cap Rural, aura ici la mission de piloter l'accompagnement des lauréats selon le cadre défini par les services de la DRAAF AuRA porteurs de cet AAP.

Le travail engagé portera sur plusieurs axes :

- L'organisation et l'animation de la dynamique collective constituée par les lauréats ;
- L'apport aux lauréats des ressources et la facilitation des échanges entre lauréats ;
- L'appui à la DRAAF AuRA pour la communication sur les travaux engagés par les porteurs de projet et la valorisation des résultats obtenus ;
- Un accompagnement méthodologique aux lauréats sur la création de connaissances et leur valorisation (diffusion et transfert) ;
- L'appui ponctuel, selon besoin, aux porteurs de projets dans le cadre de leurs travaux.

- **Tâche 2-b : Renforcer et améliorer les canaux de valorisation des connaissances mobilisés par ABioDoc-VetAgro Sup et le Pôle Bio**

Cette tâche vise à consolider les principaux canaux de valorisation des connaissances mobilisés par les deux partenaires du projet, tout en les adaptant aux nouveaux enjeux issus des tâches 1-b (synergies avec l'enseignement) et 2-a (accompagnement des lauréats Maxim'Herbe).

- **Tâche 2-c : Mobiliser les apports de la recherche pour améliorer le transfert des connaissances (action test)**

L'objectif de cette tâche test est d'intégrer et de rendre opérationnels certains de ces apports de la recherche pour améliorer les actions de transfert conduites par le Pôle Bio MC. Pour ce faire, il est envisagé à ce stade de travailler tout particulièrement sur la valorisation des résultats de la recherche à destination des apprenants.

- **Action 3 : Piloter le projet, communiquer et construire l'avenir**

Cette action, transversale, en plus de la gestion courante du projet (pilotage, suivi financier et administratif), vise à assurer :

- Les actions de communication nécessaires à la bonne réalisation des autres actions du projet, notamment en lien avec les tâches 1-b (synergie avec l'enseignement) et 2-a (accompagnement des lauréats Maxim'Herbe) ;
- La phase de bilan des actions conduites. Ce point sera complété par un travail de prospection visant à renforcer durablement les moyens pour la recherche en bio sur le massif ainsi que sur le modèle économique du Pôle Bio MC (recherche de fonds privés mécénat notamment), en priorité pour des actions de gestion des connaissances.

COMMUNICATION ET VALORISATION

2022, année de transition…

Depuis 2019, le recrutement d'Amélie Gidel, chargée de recherche de fonds privés mais aussi de communication, a permis au Pôle Bio MC de lancer une dynamique forte en matière de communication : développement de ses sites web, mise en place et animation de réseaux sociaux (Twitter, LinkedIn, Facebook, chaîne YouTube…), organisation de nombreux temps d'échanges avec différents publics…
Début août 2022, le Pôle Bio MC a été contraint de licencier Amélie pour raisons économiques. Malgré tout, l'équipe a poursuivi la dynamique engagée avec le maintien des outils mis en place (avec toutefois une fréquence de publication moindre), mais aussi le développement de **nouveaux formats de diffusion et de valorisation,** notamment les **Focus Web**, déjà évoqués à plusieurs reprises dans ce rapport.
Ainsi, au-delà de la communication générale sur l'association, les actions de valorisation des projets se sont poursuivies au quotidien, par les différents canaux et outils de communication mobilisés par le Pôle Bio MC (Stand bio et conférences BioThémas lors du Sommet de l'Élevage, réseaux sociaux, newsletter, etc.).

- **Les principaux temps forts de cette année**
  - Un dernier **RDV BioActeurs,** sous la forme d'une soirée-débat organisée sur l'EPL de Brioude-Bonnefont (Haute-Loire) et ponctuée de nombreux témoignages, autour du thème « *Des initiatives pour plus de bio locale* » ;
  - **10 Focus web**, nouveau format de valorisation visant à diffuser les résultats de projets du Pôle Bio MC et de ses partenaires (disponibles pour la majorité en replay sur https://youtube.com/playlist?list=PLJvBPxzRyuPQmPU73MCpO6geIK_4ruilK) ;
  - Les **BioThémas**, co-organisées pour la 10ème fois avec l'ITAB à l'occasion du Sommet de l'Élevage (https://pole-bio-massif-central.org/les-bio-themas/les-biothemas-2022/).

- **Et toujours…**
  - De nombreuses publications ciblées sur les **réseaux sociaux** ;
  - La publication d'un numéro du **BioTransfert Info** ;
  - La publication d'**articles d'actualité** sur le site du Pôle Bio MC : https://pole-bio-massif-central.org/ ;
  - Et de nombreux livrables mis en ligne sur le site du Pôle Bio MC (pages projets notamment).

Extrait de la page d'accueil du site du Pôle Bio MC

Pour plus de détails, voir précédemment les paragraphes concernant chaque projet.

RAPPORT FINANCIER

BILAN

BILAN — ACTIF
Du 01/01/2022 Au 31/12/2022

Désignation de l'entreprise: Pôle AB Massif Central — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*: 12

Adresse de l'entreprise: VetAgroSup - Campus Agronomique de Clermont-Fd — Durée de l'exercice précédent*: 12

Numéro SIRET*: 422041848 — Code APE: 9499Z

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31/12/2022 Net 3	Exercice N-1 clos le 31/12/2021 Net 4
	Capital souscrit non appelé (1)				
ACTIF IMMOBILISÉ* – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*				
	Frais de recherche et développement *				
	Concessions, brevets et droits similaires	1 975,94	1 975,94		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
ACTIF IMMOBILISÉ* – IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				
	Autres immobilisations corporelles	8 243,61	7 167,12	1 076,49	959,38
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
ACTIF IMMOBILISÉ* – IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				
	Autres participations				
	Créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières*				
	TOTAL (I)	10 219,55	9 143,06	1 076,49	959,38
ACTIF CIRCULANT – STOCKS*	Matières premières, approv.				
	En cours de production de biens				
	En cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés				655,54
ACTIF CIRCULANT – CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	10 881,06		10 881,06	13 803,94
	Autres créances (3)	429 677,56		429 677,56	176 337,09
	Capital souscrit et appelé, non versé				
ACTIF CIRCULANT – DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :				
	Disponibilités	134 861,05		134 861,05	30 650,69
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	420,30		420,30	419,95
	TOTAL (II)	575 839,97		575 839,97	221 867,21
	Charges à répartir sur plusieurs exercices* (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif* (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)	586 059,52	9 143,06	576 916,46	222 826,59

BILAN — PASSIF avant répartition
Exercice du 01/01/2022 Au 31/12/2022

Désignation de l'entreprise Pôle AB Massif Central

		Exercice N 1	Exercice N - 1 2
FONDS PROPRES	Fonds propres		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence)		
	Réserve légale (3)		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées (3) Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours)		
	Autres réserves Dont reserve relative à l'achat d'oeuvre originaires d'artistes vivants*)		
	Report à nouveau	14 525,12	917,94
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)	2 889,27	13 607,18
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées *		
	TOTAL (I)	17 414,39	14 525,12
FONDS REPORTÉS OU DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs et donations		
	Fonds dédiés	112 430,52	121 064,91
	TOTAL (II)	112 430,52	121 064,91
PROVISIONS	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	TOTAL (III)		
DETTES (5)	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	50 000,00	25 000,00
	Emprunts et dettes financières divers (dont participatifs : EI)		39,27
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		6 000,00
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 472,08	13 703,24
	Dettes fiscales et sociales	35 333,58	40 037,76
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	203 425,03	71,10
Compte régul.	Produits constatés d'avance (5)	149 840,86	2 385,19
	TOTAL (IV)	447 071,55	87 236,56
	Écarts de conversion passif* **(V)**		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	576 916,46	222 826,59
RENVOIS (1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		
	Écart de réévaluation libre		
	Réserve de réévaluation (1976)		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)
Du 01/01/2022 Au 31/12/2022

Désignation de l'entreprise : Pôle AB Massif Central

			Exercice N	Exercice (N-1)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		8 330,00	8 750,00
	Ventes de biens			
	Ventes de prestations (1)		45 617,81	18 748,62
	Concours publics et subventions		112 735,45	41 404,00
	Ressources liées à la générosité du public		170,00	
	Contributions financières			
	Utilisation des fonds dédiés		104 679,00	136 676,68
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges (9)			
	Autres produits (11)		0,10	0,26
	Total des produits d'exploitation (2) (I)		271 532,36	205 579,56
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			
	Variation de stock (marchandises)*			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*		27 584,67	25 854,55
	Aides financières			
	Impôts, taxes et versements assimilés*		555,19	543,50
	Salaires et traitements*		103 662,72	100 795,99
	Charges sociales (10)		39 902,72	36 043,03
	Reports en fonds dédiés		96 044,61	27 938,76
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *	616,55	442,31
		- dotations aux provisions		
	Sur actif circulant : dotations aux provisions			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			
	Autres charges (12)		0,47	150,36
	Total des charges d'exploitation (4) (II)		268 366,93	191 768,50
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			3 165,43	13 811,06
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	**(III)**		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	**(IV)**		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)		314,23	189,49
	Reprises sur provisions et transferts de charges			
	Différences positives de change			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	Total des produits financiers (V)		314,23	189,49
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			
	Intérêts et charges assimilées (6)		590,39	630,77
	Différences négatives de change			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	Total des charges financières (VI)		590,39	630,77
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			-276,16	-441,28
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)			2 889,27	13 369,78

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)
Exercice du 01/01/2022 Au 31/12/2022

Désignation de l'entreprise Pôle AB Massif Central

		Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		237,40
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels (7) **(VII)**		237,40
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles (7) **(VIII)**		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			237,40
Participation des salariés aux résultats **(IX)**			
Impôts sur les bénéfices **(X)**			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII + IX)		271 846,59	206 006,45
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + X)		268 957,32	192 399,27
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		2 889,27	13 607,18

RENVOIS		Exercice N	Exercice N - 1
(1)	Dont parrainages		150,00
(2) dont	produits de locations immobilières		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		
(3) dont	- Crédit-bail mobilier		
	- Crédit-bail immobilier		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		
(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		
(9)	Dont transfert de charges		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant — primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		150,00

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

ANNEXE

Le Pôle Bio MC a pour objet général, dans un esprit de consensus et d'ouverture, l'accompagnement du développement de l'agriculture biologique et ses pratiques, en priorité sur le Massif Central :

- actrice de la préservation des ressources naturelles, de l'environnement et du développement durable des territoires ;
- génératrice de produits biologiques respectueux des hommes (qualité, valorisation du travail, …) et accessibles au plus grand nombre.

Il se donne pour moyens :

- de constituer un lieu de concertation ouvert à tous sur l'agriculture biologique et sur les besoins prioritaires à l'échelle Massif Central en recherche-développement ;
- d'initier, de coordonner et de conduire des actions de recherche-développement (dont des expérimentations), en particulier via le pilotage de projets multipartenaires ;
- de contribuer au recensement et à la production de connaissances en agriculture biologique ;
- d'assurer la valorisation de ces connaissances et savoirs acquis (issus notamment de la recherche scientifique française) par la diffusion ;
- de soutenir par tous moyens, le développement en faveur de la recherche et de la valorisation des connaissances et savoirs en faveur de l'agriculture biologique.

ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS AU COURS DE L'EXERCICE

Le début d'année 2022 a connu des instants d'incertitudes quant à la continuité de l'activité du fait des différentes crises dont les effets se font encore sentir. Ceci s'est notamment traduit par le déclenchement fin mars de la procédure d'alerte par le commissaire aux comptes, procédure interrompue suite à l'envoi d'éléments complémentaires.

Afin d'assurer la pérennité de l'activité et, par conséquent, la sauvegarde des emplois, il a été acté lors du Conseil d'Administration d'avril 2022 de procéder au licenciement, pour motif économique, d'Amélie Gidel, chargée de communication et de recherche de fonds privés. Ce choix difficile s'est imposé pour pouvoir envisager une continuité au-delà de l'année 2022.

Également, pour faire face à une rupture de trésorerie en milieu d'année, due principalement au rallongement de la durée du projet Idebio (retard pris notamment du fait de la crise Covid), un prêt « relais » de 12 mois a été sollicité auprès de France Active Auvergne fin mai 2022.

Des points positifs sont tout de même à souligner sur cette année car, malgré le retard pris dans la transition vers la nouvelle convention de Massif, deux projets ont fait l'objet, avec succès, d'une demande de financement durant l'année 2022 :

- une suite au projet BioRéférences a été déposée courant mai pour une durée de 2 ans à 2 ans et demi à compter de mi-2022 ;
- une suite au projet BioTransfert a été déposée courant septembre pour une durée de 3 ans à compter du 1er janvier 2023.

Enfin, nous avons été sollicités par l'ITAB pour réaliser deux prestations, l'une pour l'animation d'ITAB Lab (qui a concerné Myriam Vallas) et la seconde pour un appui à la valorisation (qui a concerné Aurélie Belleil). Ces prestations ont permis de conforter la situation du Pôle Bio MC pour l'année 2022.

PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Principes généraux

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément au plan comptable général 2019 (règlement ANC n° 2014-03) et au règlement ANC n° 2018-06 modifié par les règlements n° 2019-04 et n° 2020-08.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La provision pour congés à payer et la provision pour charges sociales sur congés à payer ont été calculées selon la règle du 22ème (adaptation de la règle du 26ème pour les entreprises travaillant sur la base de 5 jours ouvrés par semaine) avec proratisation selon le pourcentage du temps de travail de chaque salarié.

Changements comptables

Il n'y a pas eu de changements comptables sur l'exercice 2022.

COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AUX POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

Actif immobilisé

État de l'actif immobilisé

État des immobilisations

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Immobilisations		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice
			Consécutives à une réévaluation ou résultant d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	Par virements de poste à poste	Par cession à des tiers, mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	
Frais d'établissement, recherche et développement **TOTAL I**							
Autres immobilisations incorporelles **TOTAL II**		1 975,94					1 975,94
Terrains							
Constructions	sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	Installations générales, agencements et aménagements						
Installations techniques, matériels et outillages industriels							
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagements						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 509,95		733,66			8 243,61
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL III		7 509,95		733,66			8 243,61
TOTAL GÉNÉRAL		**9 485,89**		**733,66**			**10 219,55**

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les immobilisations concernent à hauteur de 4 547,63 € du matériel acquis dans le cadre du maintien dans l'emploi de Mme Myriam VALLAS, objet d'une subvention d'investissement de l'AGEFIPH à hauteur de 6 000,00 €.

Amortissements

État des amortissements

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Immobilisations ammortissables		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, recherche et développement **TOTAL I**					
Autres immobilisations incorporelles **TOTAL II**		1 975,94			1 975,94
Terrains					
Constructions	sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements				
Installations techniques, matériels et outillages industriels					
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagements				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 550,57	616,55		7 167,12
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL III		6 550,57	616,55		7 167,12
TOTAL GÉNÉRAL		**8 526,51**	**616,55**		**9 143,06**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciel	Dérogatoire	1 an
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées au débit du compte « 681100 – Dotations aux amortissements des immobilisations ».

État des échéances des créances

État des échéances des créances

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an
Avances et acomptes versés			
Rabais, remises et ristournes à obtenir			
Créances clients et comptes rattachés	10 881,06	10 881,06	
Divers état et autres collectivités publiques	429 677,56	429 677,56	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avances	420,30	420,30	
TOTAL	**440 978,92**	**440 978,92**	

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Le poste « Divers état et autres collectivités publiques » concerne des subventions. Dans le cadre du projet BioRéférences 2022-2028, une partie de la subvention obtenue est à reverser aux partenaires du projet. Ainsi, sur la subvention de 316 160,48 € enregistrée au débit du compte 441700 – Subventions d'exploitation, 203 425,03 € sont à reverser. La part dévolue aux partenaires du projet est enregistrée au crédit du compte 466100 – Subventions à reverser.

Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCES	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Ventes de prestations	1 341,99		
Subventions	148 498,87		
Aides à recevoir			
Fonds privés			
TOTAL	**149 840,86**		

Les produits constatés d'avances concernent la subvention obtenue dans le cadre du projet BioTransfert 23-25, notifiée en décembre 2022 mais dont les actions ne sont éligibles qu'à partir du 1er janvier 2023, ainsi que les contributions pour développement de projets dans le cadre du projet BioViandes 2ème tranche. Les produits constatés d'avance pour ces contributions ont été évalués à proportion du nombre de mois imputables à l'exercice suivant par rapport au nombre total de mois calendaires sur lesquels court le projet.

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCES	Montant
Charges d'exploitation	420,30
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
TOTAL	**420,30**

Les charges constatées d'avances ont été évaluées à proportion du nombre de jours imputables à l'exercice suivant par rapport au nombre total de jours calendaires sur lesquels court la charge. Cela concerne les locations de serveurs et espaces web, l'abonnement à des outils numériques et le forfait de téléphonie mobile.

Autres informations sur l'actif du bilan

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Fonds propres

Fonds propres

Variation des fonds propres

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

VARIATION DES FONDS PROPRES	À l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		À la clôture de l'exercice
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
Fonds propres avec droits de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau	917,94	13 607,18						14 525,12
Excédent ou déficit de l'exercice	13 607,18	-13 607,18		2 889,27				2 889,27
Dotations consomptibles								
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
TOTAL	**14 525,12**			**2 889,27**				**17 414,39**

Fonds reportés ou dédiés

Fonds dédiés

Variation des fonds dédiés

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

VARIATION DES FONDS DÉDIÉS	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements et sommes non perçues		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation	**119 604,91**	**96 044,61**	**103 219,00**			**112 430,52**	
Agor@gri *(CasDar - Idèle)*	11 721,22		11 721,22				
Idebio - Axe A *(Conv. MC - DRAAF AURA)*	19 690,01		19 690,01				
Idebio - Axe B *(Conv. MC - DRAAF AURA)*	14 528,45		14 528,45				
BioTransfert 20-21 *(Conv. MC - DRAAF AURA)*	9 793,18		9 793,18				
BioRéférences MC 3 *(Conv. MC - FNADT)*	13 500,03		13 500,03				
BioViandes MC 2 *(Conv. MC - FNADT)*	22 433,26		22 433,26				
Proverbial *(CasDar - ACTA)*	27 938,76		11 552,85			16 385,91	
BioRéférences 2022-2028 T. 1 *(Conv. MC - FNADT)*		96 044,61				96 044,61	
Contributions financières d'autres organismes	**1 460,00**		**1 460,00**				
Module d'Appui aux collectifs *(Léa Nature)*	1 460,00		1 460,00				
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	**121 064,91**	**96 044,61**	**104 679,00**			**112 430,52**	

Dettes

Etat des échéances des dettes

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	Montant brut	À 1 an au plus	À 1 an au plus et 5 ans au plus	À plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	50 000,00	50 000,00		
Avances et acomptes reçus sur commandes				
Fournisseurs et comptes rattachés	8 472,08	8 472,08		
Personnel et comptes rattachés	20 253,24	20 253,24		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 993,14	14 993,14		
Dettes fiscales	87,20	87,20		
Autres dettes	203 425,03	203 425,03		
Produits constatés d'avances	149 840,86	149 840,86		
TOTAL	**447 071,55**	**447 071,55**		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	50 000,00			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	25 000,00			

Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Le poste « Autres dettes » correspond à la part de la subvention obtenue dans le cadre du Projet BioRéférences 2022-2028 à reverser aux partenaires du projet.

Il n'y a pas sur l'exercice de dettes garanties par des sûretés réelles.

Concours publics et subventions

Concours publics et subventions

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS	Autorité administrative	Montant
Concours publics		
Subventions d'exploitation		**112 735,45**
BioRéférences 2022-2028 Tranche 1	État - Secrétariat Général pour les Affaires Régionales - Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire	112 735,45
Subventions d'investissement		
	TOTAL	**112 735,45**

Produits à recevoir

Produits à recevoir

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

PRODUITS À RECEVOIR	Montant
Clients et comptes rattachés	4 158,14
Organismes sociaux	
Aides à recevoir	
Fonds privés	
TOTAL	**4 158,14**

Le poste « Clients et comptes rattachés » concerne les contributions pour développement de projet dans le cadre du projet BioRéférences 2022-2028 non encore facturées et dont une partie concerne l'année 2022.

Charges à payer

Charges à payer

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

CHARGES À PAYER	Montant
Fournisseurs et comptes rattachés	6 163,58
Dettes fiscales et sociales	27 901,23
TOTAL	**34 064,81**

Produits et charges exceptionnels

Il n'y a pas de produits et charges exceptionnels sur l'exercice.

Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires des commissaires aux comptes

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	Montant	Nature des honoraires
BTB Audit	1 908,00	Certification des comptes
TOTAL	**1 908,00**	

Évaluation des contributions volontaires

Évaluation des contributions volontaires

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	Exercice 2022	Exercice 2021
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES RELATIVES AUX ENTITÉS FAISANT APPEL À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Compte de résultat par origine et destination

Compte de résultat par origine et destination

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

A- PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice 2022		Exercice 2021	
	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. Produits liés à la générosité du public	**200,00**	**200,00**		
Cotisations sans contreparties	30,00	30,00		
Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	170,00	170,00		
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat				
Autres produits liés à la générosité du public				
2. Produits non liés à la générosité du public	**54 232,14**		**28 025,77**	
Cotisations sans contreparties	8 300,00		8 750,00	
Parrainage des entreprises			250,00	
Contributions financières sans contreparties				
Autres produits non liés à la générosité du public	45 932,14		19 025,77	
3. Subventions et autres concours publics	**112 735,45**		**41 404,00**	
4. Reprises sur provisions et dépréciations				
5. Utilisations des fonds dédiés antérieurs	**104 679,00**		**136 676,68**	**240,00**
TOTAL	**271 846,59**	**200,00**	**206 106,45**	**240,00**
CHARGES PAR DESTINATION				
1. Missions sociales	**145 689,70**		**139 222,97**	
Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	145 689,70		139 122,97	
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France			100,00	
Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2. Frais de recherche de fonds				
Frais d'appel à la générosité du public				
Frais de recherche d'autres ressources				
3. Frais de fonctionnement	**27 223,01**		**25 337,54**	
4. Dotations aux provisions et dépréciations				
5. Impôts sur les bénéfices				
6. Reports en fonds dédiés de l'exercice	**96 044,61**		**27 938,76**	
TOTAL	**268 957,32**		**192 499,27**	
EXCÉDENT OU DÉFICIT	**2 889,27**	**200,00**	**13 607,18**	**240,00**

B- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice 2022		Exercice 2021	
	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. Contributions volontaires liées à la générosité du public				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
2. Contributions volontaires non liées à la générosité du public				
3. Concours publics en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL				
CHARGES PAR DESTINATION				
1. Contributions volontaires aux missions sociales				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2. Contributions volontaires à la recherche de fonds				
3. Contributions volontaires au fonctionnement				
TOTAL				

Les cotisations des membres sont inscrites ici en ligne « Cotisations sans contreparties » dans la section des « Produits non liés à la générosité du public ». Seules les adhésions des particuliers sont inscrites dans la section « Produits liés à la générosité du public ».

Les missions sociales réalisées le sont dans le cadre des projets financés par des subventions publiques ou des contributions financières provenant de fondations.

Il n'y pas de frais de recherche de fonds car ils font l'objet d'actions définies dans le cadre de projets.

Ventilation des produits liés à la générosité du public

Ventilation des produits liés à la générosité du public

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	Montant	Dédiés à un projet défini	Non dédiés
Cotisations sans contreparties	30,00		30,00
Dons, legs et mécénat			
- Dons manuels	170,00	20,00	150,00
- Legs, donations et assurances-vie			
- Mécénat			
Autres produits liés à la générosité du public			
TOTAL	**200,00**	**20,00**	**180,00**

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

Compte d'emploi annuel des ressources colléctées auprès du public

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

EMPLOIS PAR DESTINATION	Exercice 2022	Exercice 2021	RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice 2022	Exercice 2021
1. Missions sociales	**20,00**	**240,00**	**1. Ressources liées à la générosité du public**	**200,00**	
Réalisées en France			Cotisations sans contreparties	30,00	
- Actions réalisées par l'organisme	20,00	240,00	Dons, legs et mécénat		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels	170,00	
Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie		
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénat		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger			Autres produits liés à la générosité du public		
2. Frais de recherche de fonds					
Frais d'appel à la générosité du public					
Frais de recherche d'autres ressources					
3. Frais de fonctionnement	**180,00**				
TOTAL DES EMPLOIS	**200,00**	**240,00**	**TOTAL DES RESSOURCES**	**200,00**	
4. Dotations aux provisions et dépréciations			**2. Reprises sur provisions et dépréciations**		
5. Reports en fonds dédiés de l'exercice			**3. Utilisations des fonds dédiés antérieurs**		**240,00**
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			**DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC**		
TOTAL	**200,00**	**240,00**	**TOTAL**	**200,00**	**240,00**

AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION

Évaluation des indemnités de fin de carrière

L'évaluation des indemnités de fin de carrière a été faite selon les caractéristiques suivantes :

- départ à 62 ans à l'initiative du salarié ;
- taux de charges sociales patronales de 40 % ;
- augmentation de l'indice lié à l'ancienneté selon la grille salariale ;
- augmentation annuelle constante de la valeur du point de 0,5 % ;
- taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds de 3,70 % (inflation comprise) ;
- taux de rotation de 0 %.

La méthode de calcul retenue est la méthode Rétrospective Prorata Temporis.

La seule catégorie concernée sur l'exercice par le calcul des indemnités de fin de carrière est la catégorie cadre.

Le passif social lié aux indemnités de fin de carrière, évalué en fonction des indemnités légales, est de 5 007,47 € au 31 décembre 2022. Il correspond à la fraction de l'engagement égale aux droits acquis par les salariés, compte-tenu de leur ancienneté respective à la date de calcul et des probabilités de mortalité et de turn-over associées au nombre d'années de travail restant à réaliser avant leur départ à la retraite.

Continuité d'exploitation – Évènements postérieurs à la clôture

Les projections établies en début d'année laissent présager une rupture de trésorerie en fin d'année 2023 ou début d'année 2024. En effet, l'insuffisance de ressources propres actées à ce jour ne permettent pas, d'une part, de combler le déficit prévisionnel (de l'ordre de 10 à 15 000 € pour 2023) et, d'autre part, de répondre au besoin en fonds de roulement nécessaire au fonctionnement par projet (versement des subventions sur justification de dépenses engagées et payées).

Si des efforts sont consacrés au développement du nombre d'adhérents, notamment en direction des établissements d'enseignement, la charge de travail ne permet pas d'investir autant de temps que par le passé sur les actions de mécénat aussi bien à destination des entreprises que du grand public.

Par ailleurs, les récents échanges avec les financeurs ont confirmé la tendance lancée par l'ancien préfet coordonnateur de Massif, et réaffirmée par la nouvelle préfète, à savoir que les projets récurrents ne pourraient plus être financés par le biais de la convention Massif Central. Ainsi, les projets tels que BioRéférences ou BioTransfert n'auront plus de financements supplémentaires à la fin des conventions actuelles.

Cette situation a toutefois été anticipée, avec une intensification du travail de diversification des ressources. Cela se traduit par une communication accrue pour développer le nombre de nos membres, la poursuite de recherche de prestations ou le montage de nouveaux projets pour des dépôts auprès de fondations ou de financeurs publics.

Ainsi, en ce début d'année 2023, une prestation a été conclue avec ABioDoc-VetAgro Sup pour le 1er semestre et une autre prestation est en cours de finalisation avec l'Institut Agro Enseignement à Distance. Celui-ci a d'ailleurs adhéré au Pôle Bio pour cette année.

Un travail de concertation est engagé pour construire un nouveau projet en s'appuyant sur la dynamique engagée par le projet BioViandes. Si cela aboutit, un dossier de demande de subvention devrait être déposé en fin d'année 2023 ou début d'année 2024.

Un travail est également mené avec l'ITAB pour développer un projet autour de la sélection variétale participative. Cela doit donner lieu à des demandes de financements auprès de plusieurs fondations (Carrefour et Lemarchand notamment). Ce travail pourrait aussi amener à la rédaction d'un projet CasDar, piloté par l'ITAB en partenariat avec le Pôle Bio MC et déposé courant 2024.

Enfin, la veille sur les appels à projets des fondations va se poursuivre activement pour optimiser tous les possibles.

La suite du Pôle Bio MC dépend donc de la réussite de ces démarches.

BUDGET 2023

DEPENSES		RECETTES	
FRAIS DE PERSONNEL	**122 499,8**	**SUBVENTIONS**	**113 017,7**
CDI	123 600,0	PROVERBIAL	10 732,0
Stage	0,0	BIOREF 22-28	58 730,1
Provision CP	-1 100,2	BIOTRANSFERT 23-28	43 555,7
FRAIS DE STRUCTURE	**13 280,0**	**AUTOFINANCEMENT**	**19 280,0**
		Adhésions sur année en cours	8 800,0
FRAIS FINANCIERS	**720,0**	Prestations	1 980,0
		Prestations pour ABiodoc (notices)	3 000,0
FRAIS LIÉS AUX PROJETS	**9 730,8**	Contributions Développement de Projets	5 500,0
PROVERBIAL	1 200,0	Produits financiers et exceptionnels	0,0
BIOREF 22-28	4 000,0	Mécénat et dons - Pôle	0,0
BIOTRANSFERT 23-28	4 530,8	Mécénat et dons - Projets	0,0
TOTAL DÉPENSES :	**146 230,6**	**TOTAL RECETTES :**	**132 297,7**
Bénéfice prévisionnel		***Perte prévisionnelle***	***13 932,9***

https://pole-bio-massif-central.org/

@BioMassif